

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

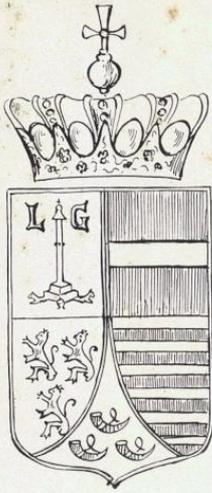
4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Béquet, Henri (1859-1942) ; France : Ministère du commerce, de l'industrie et du travail
Titre	Classe 84. Dentelles, broderies, passementeries et dessins
Adresse	Paris : [éditeur inconnu], 1906
Collation	1 vol. (122-[1] p.) : ill. ; 28 cm
Nombre de vues	124
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 633 (1)
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Travaux d'aiguilles -- 1870-1914 Passementerie -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	19/06/2023
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE633.1

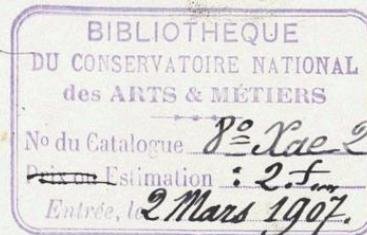


EXPOSITION INTERNATIONALE DE LIÈGE

Belgique - 1905

SECTION FRANÇAISE

Rapport de la Classe 84

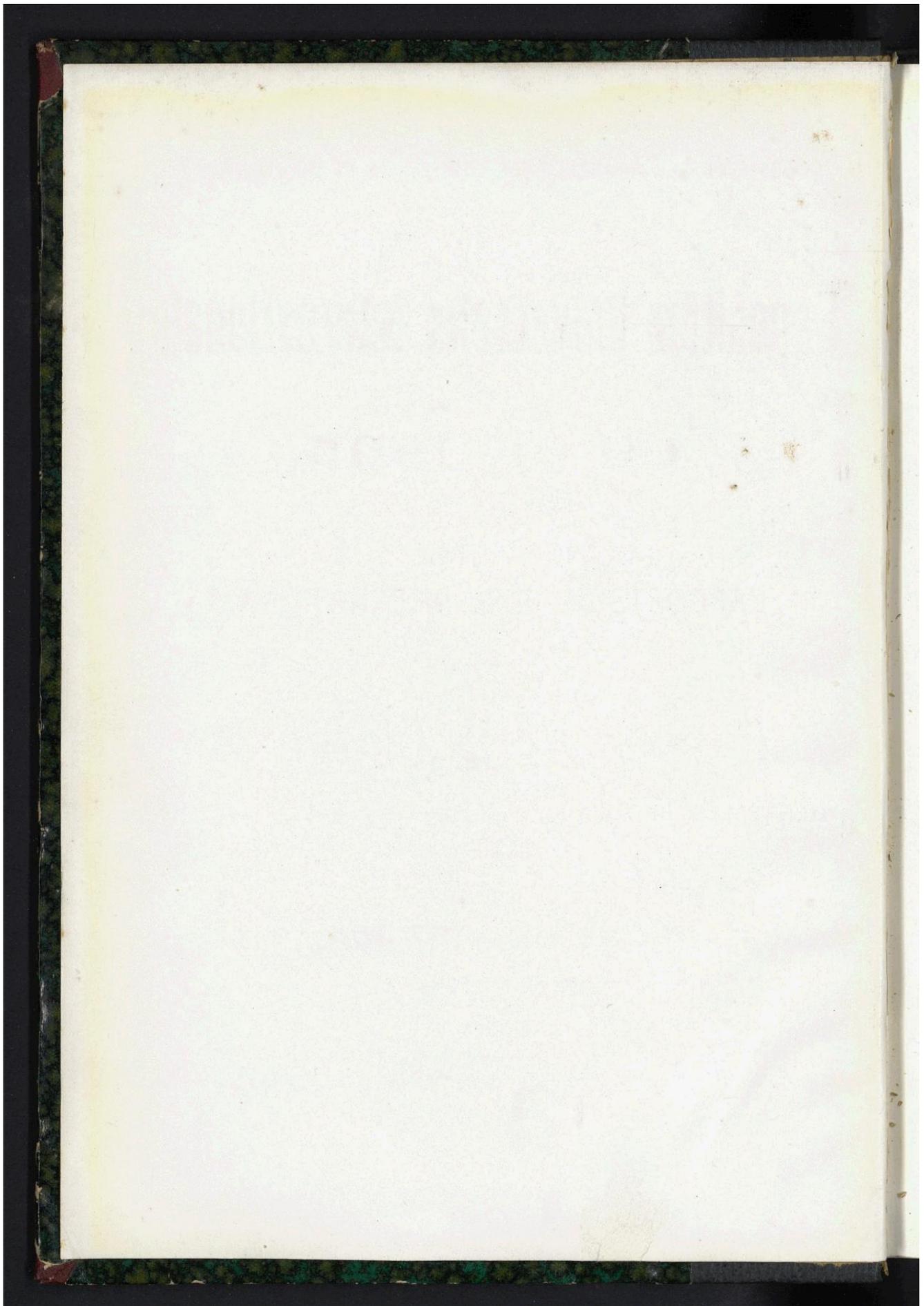


HENRI BÉQUET

RAPPORTEUR

Président de la Chambre Syndicale des Dentelles et Broderies

Secrétaire du Groupe XIII



80 857

8° Lac 633-(1)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

Exposition Universelle Internationale

DE

LIÈGE 1905

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL

CLASSE 84

DENTELLES, BRODERIES, PASSEMENTERIES ET DESSINS

RAPPORT DE M. H. BÉQUET

Fabricant de Broderies à Paris

PARIS 1906



DENTELLES BRODERIES, PASSEMENTERIES RIDEAUX & DESSINS

INTRODUCTION

La situation géographique de Liège et le succès de toutes les expositions universelles en Belgique devaient tenter les organisa-



La Meuse. — Barcarolle sur le fleuve.

teurs de cette grandiose manifestation de l'activité et de l'intelligence humaines dans tous les pays.

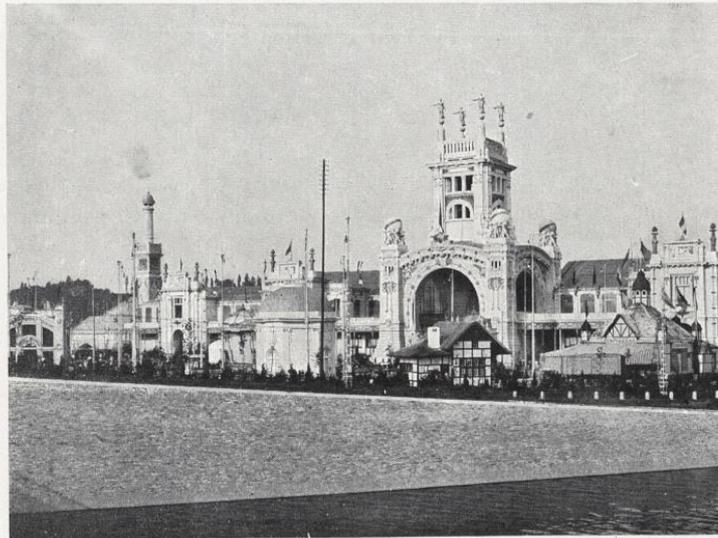
En élevant leur exposition sur ces bords merveilleux de la Meuse et de l'Ourthe, où la luxuriante et verte végétation des collines

attire en tout temps quantité de voyageurs et de touristes, on obtenait un cadre digne en tous points du tableau.

Les palais et les pavillons, dont la décoration générale est d'architectures diverses, semblent faits tout spécialement pour la Classe 84, composée, elle aussi, d'éléments variés.

La Dentelle française se retrouvait d'ailleurs en famille dans ce pays de Belgique, dentellier par excellence.

M. Georges Martin, le sympathique président d'honneur de la



Façade principale des Halls.

Chambre Syndicale des Dentelles et Broderies, avait bien voulu accepter la présidence du Comité d'admission et d'installation de la Classe 84.

Grâce à son infatigable activité et à l'heureuse influence qu'il exerce sur ses collègues, les adhésions arrivèrent nombreuses de toutes parts, avant-courrières d'un succès qui, en effet, n'a pas manqué de se réaliser.

Les industries diverses de cette classe occupaient dans le grand Hall central un espace de 350 mètres superficiels, entre la

Classe 85 (Couture) et la Classe 86 (Accessoires de Vêtements).

L'architecte, M. de Montarnal, l'avait agencée avec le goût et l'harmonie nécessaires pour répondre au caractère vaporeux et léger des objets qui devaient s'y offrir au regard des visiteurs.

Par comparaison avec notre classe, la Belgique avait construit un bâtiment destiné à devenir le Palais de la Femme et le Palais de la Dentelle.

C'est là que les visiteurs trouvaient exposés, dans un décor d'une



Le roi des Belges à l'Exposition.

blancheur immaculée, tous les types de fabrication belge formant un ensemble de tous points réussi.

On peut donc dire que la Classe 84 à Liège constituait une des attractions les plus agréables de cette immense exhibition internationale.

Les éléments spéciaux et si intéressants dont elle était composée exercent d'ailleurs toujours sur la femme une séduction irrésistible et éveillent dans le public en général le sentiment de la grâce, de la fraîcheur et de la beauté.

Cette classe peut se diviser en six parties différentes :

Les Dentelles à la main.

Les Dentelles mécaniques, les broderies mécaniques.

La Broderie à la main.

La Passementerie.

Les Rideaux.

Le Dessin.

C'est dans cet ordre que nous procéderons pour passer en revue chaque pays exposant et faire connaître notre appréciation sur les principaux objets exposés.



COMPOSITION DU JURY

BUREAU

MM.

- LAVALETTE (A.), *Président*. — Dentelles en tous genres à Bruxelles. — Membre du Jury à Liverpool 1886, au Havre 1887, Bruxelles 1888, Anvers 1894, Bruxelles 1897, hors concours Chicago 1893, médaille d'or et diplôme d'honneur Londres, Anvers 1885, Paris 1889, 1^{er} degré de mérite Port Adélaïde 1887 . . . BELGIQUE
- MARTIN (Georges), *Vice-président*. — Fabricant de dentelles à Paris. — Membre du Jury, Paris 1900 ; grands prix : Paris 1889, Anvers 1894, Bruxelles 1897. — Président d'honneur de la Chambre Syndicale des Dentelles et Broderies de Paris . . . FRANCE
- KOBAYSKI RIKIGA, 2^e *Vice-président*. — Fabricant de broderies à Kyoto (Japon). — Secrétaire de la Chambre de Commerce de Kyoto . . . JAPON
- MOMMAERT, *Secrétaire et rapporteur belge*. — Fabricant de passementeries pour rideaux, meubles, tentures pour carrosserie. — Membre du Jury, Anvers 1894. Secrétaire-rapporteur du Jury, Bruxelles 1897. — Médaille d'or Paris 1900 . . . BELGIQUE
- BÉQUET (Henri), *Secrétaire-rapporteur français*. — Fabricant de broderies à Paris. — Grand prix en collectivité, Bruxelles 1897. — Médaille d'or Paris 1900. — Hors concours Glasgow 1901. — Médaille d'or Hanoï 1902. — Grand prix Saint-Louis 1904. — Conseiller du commerce extérieur de la France, président de la Chambre Syndicale des Dentelles et Broderies, secrétaire du Groupe XIII . . . FRANCE

JURÉS TITULAIRES

MM.

BARTHÉLEMY, FURST DE MAROTH. — Négociant, vice-président de l'Association Hongroise des Négociants . . .	HONGRIE
FRANCES (Edwin), fabricant de dentelles mécaniques à Calais. — Médaille d'or Paris 1900. — Grand prix en collectivité Saint-Louis 1904. — Président de la Chambre Syndicale des Fabricants de Tulle et Dentelles de Calais.	FRANCE
MARCHAND, fabricant de broderies à Liège	TURQUIE
PASSERAT DE LA CHAPELLE (Pierre), chargé d'une mission à l'Exposition par le Ministre des Colonies de France, à Liège	CHINE
SCHOCH (H.), fabricant de broderies à Saint-Gall (Suisse). — Grand prix Paris 1900. — Médaille d'or Saint-Louis 1905	SUISSE

JURÉS SUPPLÉANTS

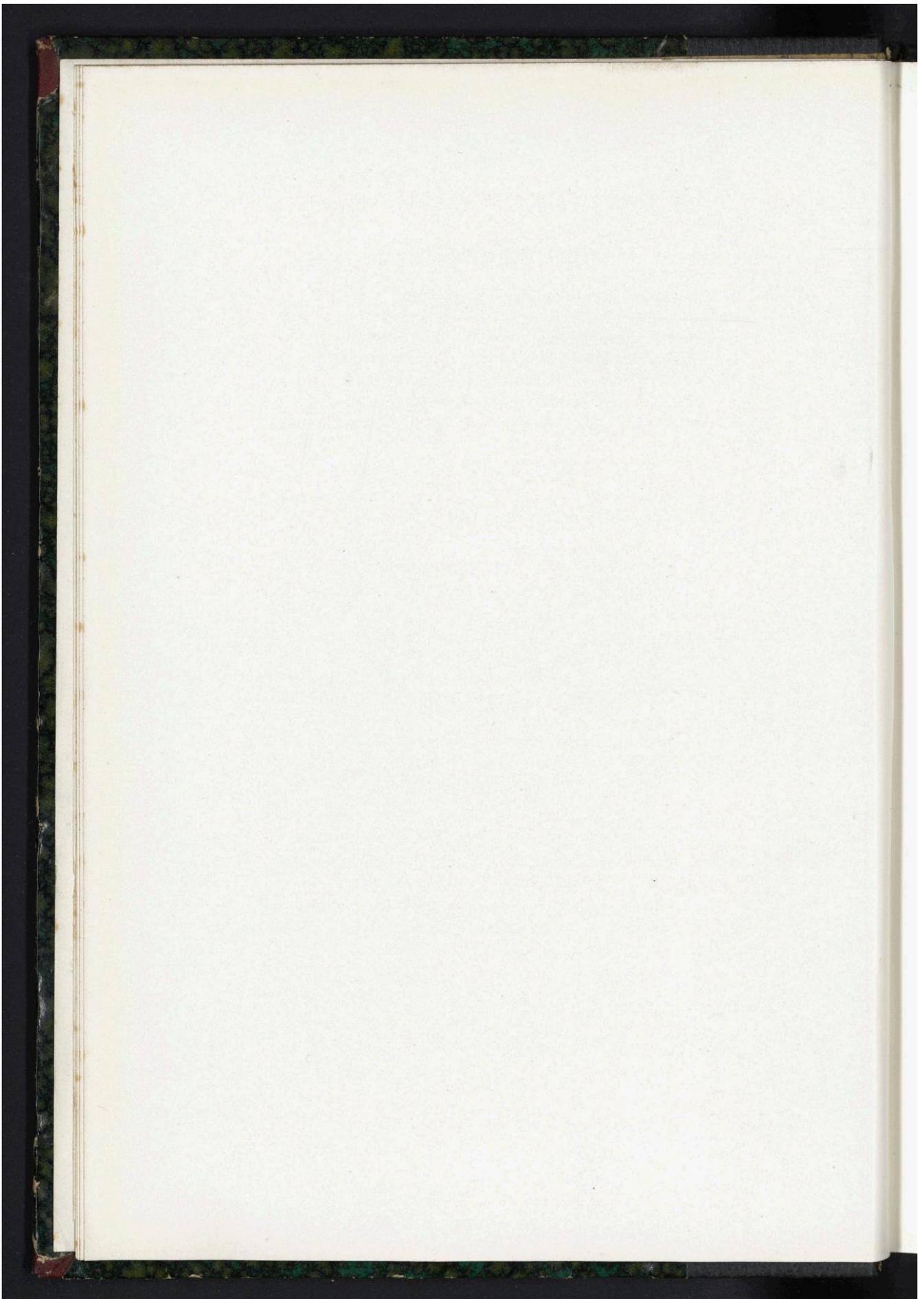
MM.

BÉRAUD (Etienne), fabricant de broderies à Paris. — Grand prix en collectivité Bruxelles 1897. — Médaille d'or Paris 1900. — Hors concours Glasgow 1901. — Grand prix Hanoï 1902. — Hors concours, membre du jury, Saint-Louis 1904. — Ancien vice-président de la Chambre Syndicale des Dentelles et Broderies . . .	FRANCE
DAVID (Arthur), fabricant de passementeries pour dames à Paris. — Médaille d'or Paris 1900	FRANCE
POIVRE (Antoine), industriel à Bruxelles	TURQUIE
TONOKA RISHISHI, fabricant de broderies à Kyoto. — Médaille d'argent Philadelphie 1898. — Médaille d'or Amsterdam 1885, Paris 1889, 1900. — Deux grands prix et une médaille d'or Saint-Louis 1904	JAPON

HORS CONCOURS

M. ANCELOT (Alfred), président du Comité français des Expositions à l'étranger, fabricant de dentelles et broderies. — Membre de la Chambre de Commerce de Paris. — Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. — Membre de la Commission supérieure des Expositions. — Président des Comités et du Jury, Paris 1900. FRANCE





PREMIÈRE PARTIE

DENTELLES A LA MAIN

HISTORIQUE

Nous ne voulons pas ici faire l'histoire de la Dentelle à la main, mais simplement jeter un coup d'œil sur les diverses phases de son développement et sur sa situation actuelle.

Les historiens ne sont pas d'accord quant à l'origine de sa fabrication, certains la font provenir d'Italie au ^{xiv}^e siècle; d'autres prétendent que les Egyptiens pratiquaient bien avant cette époque la dentelle au fuseau.

Il paraît toutefois démontré que les peuples anciens connaissaient différentes combinaisons d'enlacements de fils, mais il est non moins certain que parmi les dentelles antérieures au ^{xiv}^e siècle, il serait difficile d'en découvrir une qui s'impose à l'attention par quelque originalité dans le dessin.

C'est donc de cette époque seulement que datent réellement les progrès successivement réalisés dans la confection de la Dentelle à la main et qui se sont continués jusqu'à nos jours.

En France et jusqu'à l'époque de la Révolution, les religieuses excellaient dans cet art; celles d'Espagne ont accompli en ce genre de véritables chefs-d'œuvre de patience et de délicatesse.

Les plus beaux travaux, ceux dont l'exécution était la plus parfaite, étaient destinés aux autels; aussi la disparition des couvents mit-elle à jour des dentelles d'un prix inestimable, de riches étoffes et du linge dont on revêtait pompeusement les madones aux jours de grande solennité religieuse.

Sous la Renaissance, la fabrication des dentelles prit, avec la floraison des arts, un nouvel essor sous l'inspiration d'habiles artisans, dont les charmantes et ingénieuses conceptions s'appliquèrent à satisfaire la coquetterie de la femme et l'orgueil de la patricienne.

C'est de cette époque que datent les dentelles dites Renaissance, les points de Venise, de Gênes, de Bruxelles et d'Espagne ; le point



J.-B. COLBERT.

double appelé aussi point de Paris, la Valenciennes et la Malines, qui désignaient les dentelles des Flandres.

Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, l'art de la Dentelle à la main atteignit à son apogée. Henri II et Henri III en firent un usage qui alla jusqu'à l'abus, la mode de la collerette ou fraise nécessitant une quantité énorme de ce riche et léger tissu.

Sous Louis XIII, la fraise est remplacée par le col rabattu et apparent, que l'on portait avec des manchettes à revers ainsi qu'avec des garnitures à l'embouchure des bottes.

Sous Louis XV, les manchettes, appelées pleureuses, sont mises

à la mode par les fripons qui voulaient filouter au jeu et escamoter les cartes.

Certaines dentelles atteignaient des prix vraiment extraordinaires.

On parle encore d'une robe ayant figuré à l'Exposition Universelle de 1855 comme provenant des fabriques d'Alençon. Napoléon l'acquit au prix de 200.000 francs pour l'impératrice, qui, après l'avoir fait transformer en rochet, en fit présent au pape Pie IX.

C'est à partir de 1875 que commença à décroître la consumma-



Dentellière du Puy.



Dentellière du Puy.

tion de la dentelle à la main, vaincue et éclipsée par la dentelle mécanique, dont le développement rapide semble vouloir définitivement la supplanter.

Depuis cette époque de défaveur, les fabricants de dentelles à la main ont à défendre cette industrie si fortement menacée, non seulement par les dentelles mécaniques de Calais, mais aussi par les broderies chimiques qui tiennent leurs assises à Saint-Gall et à Plauen.

La lutte sera difficile, entre ces deux genres de dentelles, car les dentelles mécaniques ont pris place dans beaucoup d'usages et la mode paraît, quant à présent du moins leur être favorable.

De nouveaux efforts viennent cependant d'être tentés par l'initiative de deux députés de nos deux centres dentelliers les plus importants.

MM. Vigouroux, député du Puy, et Engerand, député de Caen, ont fait en effet voter, le 5 juillet 1903, une loi qui met à la dispo-

sition du Ministère du Commerce un crédit de 200.000 francs spécialement affecté à la création d'écoles dentellières d'apprentissage.

Ces Messieurs firent en outre adopter l'idée de réunir en un



Dentellière du Puy.



Dentellière du Cantal.

comité mondain des femmes d'esprit et de goût qui prendraient la défense de la vraie dentelle. Et le 20 mars 1905 était créée, sous le vocable de « La Dentelle de France », une Société dont le but est de rénover la dentelle à la main faite dans notre pays.

Placée sous le haut patronage de Mme la Présidente de la République, elle a réuni un grand nombre de dames d'élite qui ont pris à tâche de développer l'emploi de ces dentelles. Par des concours de dessin, des expositions, etc., elles espèrent favoriser l'éclosion de modèles nouveaux, et par de savantes créations les imposer à la mode.

Le succès de cette élégante association fut très vif à l'exposition qu'elle avait organisée à Trouville au mois d'août 1905.

Son concours de dessin, en novembre de la même année, avait suscité de nombreuses et ardentes émulations et avait permis de constater que si les concurrents n'apportaient pas d'idées bien nouvelles, l'ensemble de leurs travaux constituait du moins un enseignement précieux pour les professionnels.

C'est par de telles manifestations que les chercheurs d'inédit pourront trouver des dispositions ingénieuses et originales dont l'apparition pourrait rendre à la Dentelle de France la faveur qu'elle semble avoir perdue.

L'Exposition de Liège nous a montré la situation actuelle de la

Dentelle à la main; elle nous a montré que c'est toujours la France et la Belgique qui sont à la tête de cette fabrication.

Bien que l'Italie ait fait à cet égard de très grands progrès, elle n'avait pas tenu à exposer ses produits dans ce genre de fabrication;



Dentellière des Vosges.



Dentellière du Limousin.

de son côté, la Grande-Bretagne voit une concurrence surgir contre sa guipure d'Irlande, qui essaie de remplacer sa dentelle au crochet par un produit français appelé Irlande française et qui, créé tout d'abord dans la Haute-Saône, voit sa fabrication se propager en Auvergne, en Normandie et jusque dans les Pyrénées.

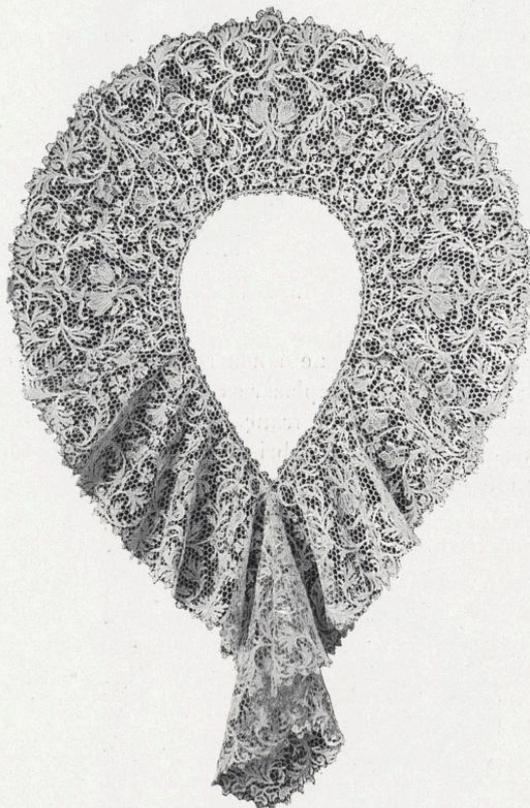


Dentellière de Franche-Comté.

FRANCE

Hors Concours

M. MARTIN (Georges). — Compagnie des Indes, membre du Jury, expose dans la Section française les produits de ses manufactures d'Alençon, Caen et Bayeux.



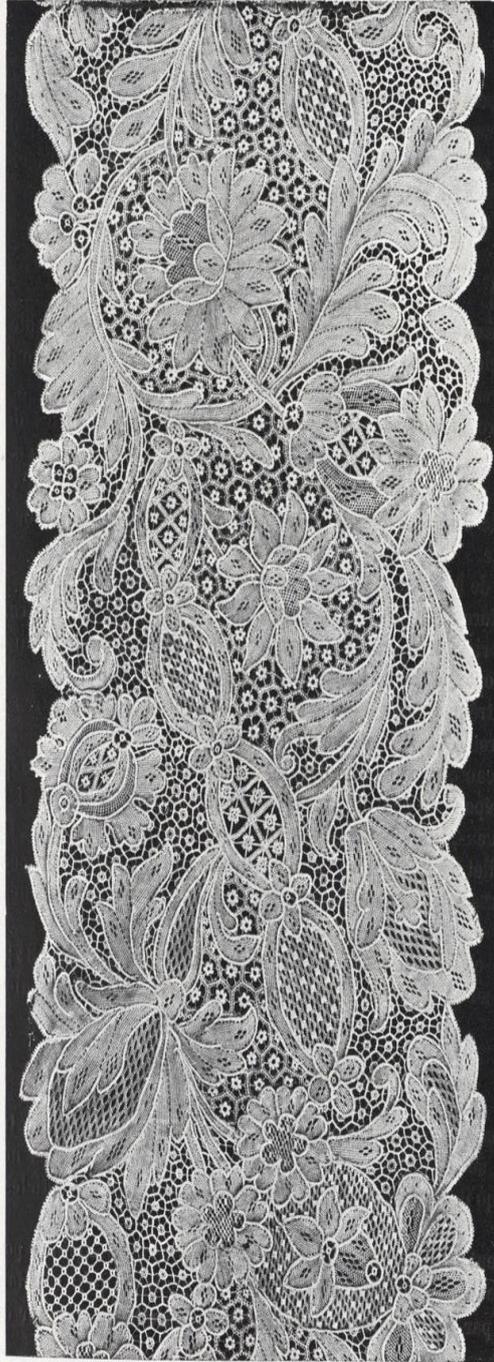
Berthe, en Point de France, fabriqué à Alençon.
G. MARTIN (C^e des Indes).

à Alençon; puis des Alençon, des Chantilly, des écharpes en Blonde noire et en Blonde blanche, bref tout ce que la Normandie produit de plus fin en Dentelles à l'aiguille et au tuseau.

Une grande écharpe en point d'Alençon d'un joli dessin et d'une fabrication irréprochable.

M. Georges Martin excelle dans l'exécution de ces grandes pièces, qui dénotent une belle organisation de travail et qui, malheureusement, ont disparu des vitrines d'exposition pour faire place à de simples échantillons.

Au milieu de la vitrine, en Point de France style nouveau, une belle berthe de corsage en Venise plat fabriqué



Point "Argentella". — G. MARTIN (C^o des Indes).

Indépendamment de la qualité, ce qui caractérise les expositions de M. Georges Martin, c'est la recherche dans la composition du dessin ; et c'est ce qui, dans la Section belge, lui donne une supériorité incontestable sur les autres exposants.

Grand Prix

DELTENRE (Edmond), Paris. — Cette vitrine est admirable et l'ensemble de cette exposition est de premier ordre comme goût et comme recherche.

Quatre grands rideaux formant fond sont exposés, les deux premiers, d'un style Renaissance italien, d'après Vacellio ; les deux seconds, d'un style Louis XVI, sont superbes ; composés de corbeilles de fleurs variées dans des couronnes de roses, le décor est splendide.

C'est de la fabrication de notre région dentellière de l'Est.

Un store du même travail complète cette garniture de fenêtre.

La variété des points est grande et la recherche du détail digne d'attention. Le travail, en filet italien et points coupés, sans être d'une extrême finesse, convient à la décoration et fait mieux ressortir la sûreté et la délicatesse du dessin.

Un beau couvre-lit complète très heureusement les objets exposés ; il répond au goût du jour ; tout en conservant les points et les lacis anciens, il est composé de carrés, dentelles et entre-deux très fins en filet pour lequel les dessinateurs se sont inspirés d'une pente de lit XII^e siècle, en application et broderies du Musée des Arts décoratifs.

Cette exposition a été une des plus visitées de la Classe 84 ; le public a su en apprécier la valeur et lui a fait un succès des mieux justifiés.

Diplômes d'Honneur.

M. LÉRÉ (LÉON), Paris, est un dentellier de premier ordre, très apprécié sur la place de Paris, ainsi qu'à l'étranger, car les nouveautés qu'il prépare et qu'il lance sont généralement des articles à succès.

On peut sans conteste lui accorder le mérite de contribuer pour une large part à généraliser l'emploi de la dentelle, qu'il sait faire adopter par les premières maisons, tant il excelle à combiner des

genres à sensation très artistiques et d'un goût très sûr.

Cet exposant s'est fait une réputation universelle par la reconstitution des dentelles anciennes en imitation. Il en expose plusieurs types véritablement remarquables. Ses dentelles brodées à la main, genre Bretonne, et ses guipures au fuseau sont également parfaites.

Sa dentelle brodée à la main sur fond réseaux ronds, et exécutée par les ouvrières normandes, donne exactement l'impression d'un vieil Argentan.

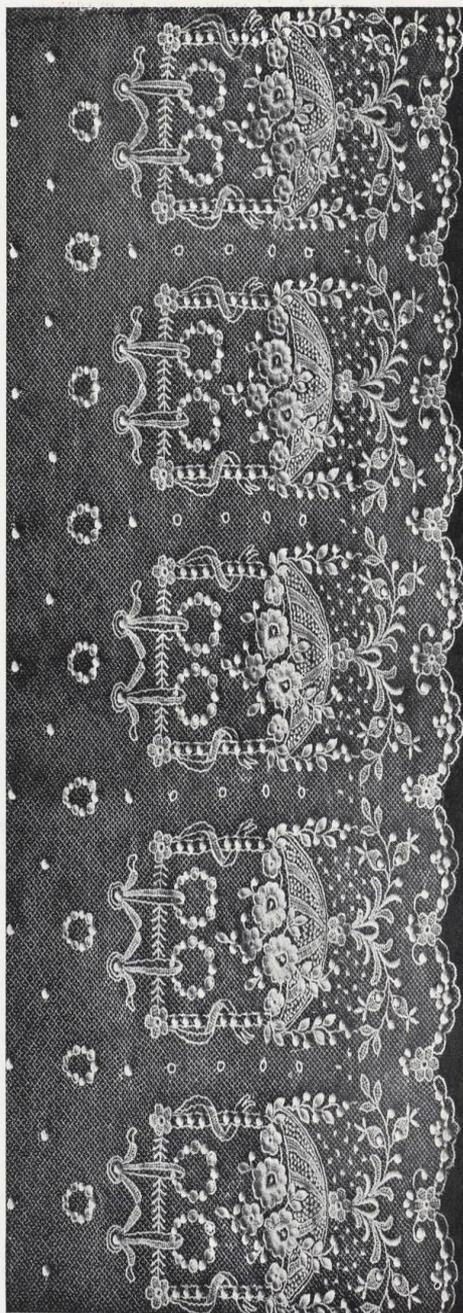
Par ses intelligentes recherches et son infatigable activité, M. Léré rend de grands services à l'industrie de la dentelle.

M. MARESCOT (Paul), Paris, montre aux regards du public cette belle dentelle dite Irlande française, dont il s'est fait une spécialité.

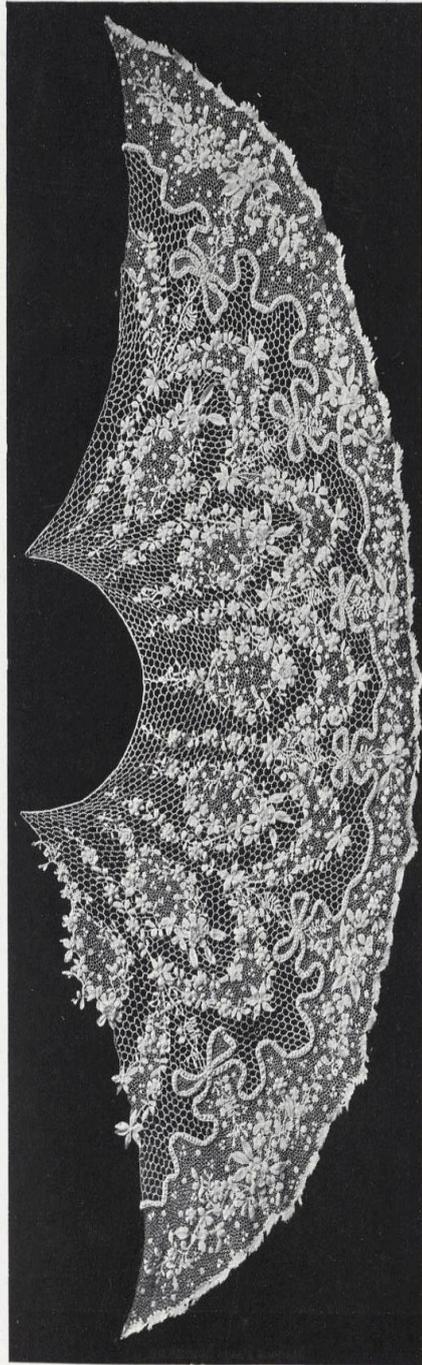
Il représente cet article adapté à des corsages, jupe et paletot, avec d'heureuses combinaisons de dessins et une exécution excellente justifiant pleinement la faveur que la mode a accordée à ce genre de fabrication.

L'ensemble de cette vitrine est parfait et d'autant plus intéressant que les produits exposés représentent l'introduction en France de la fabrication à la main des guipures dite d'Irlande, laquelle occupe actuellement dans notre pays plus de 40.000 ouvrières.





Dentelle Louis XVI, genre Alençon, Maison Léné.



BB
Cnam

Jupe d'Irlande, Maison PAUL MAHESCOT.

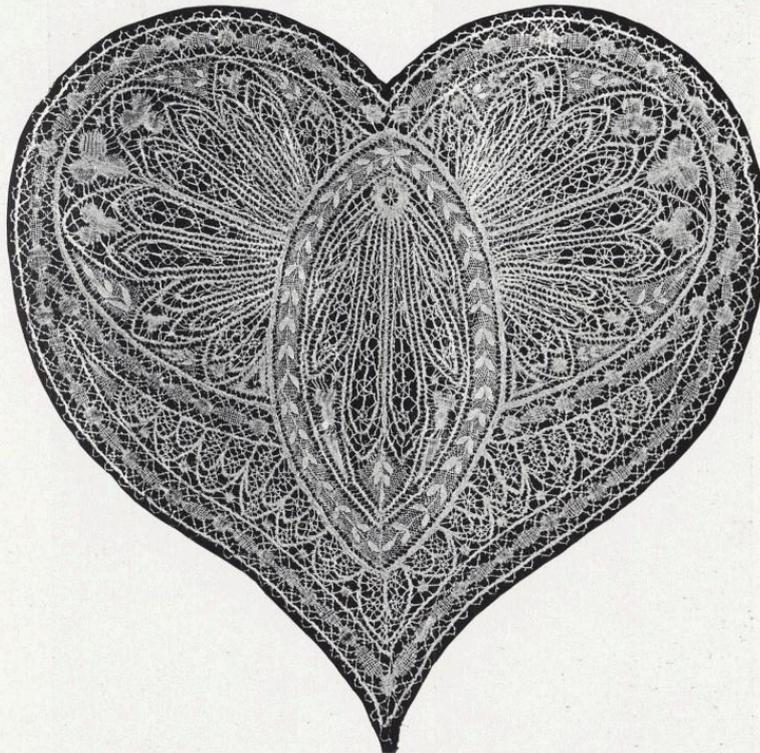


MAISON PAUL MARESCOT.

Bib.
CNAM

Médailles d'Or

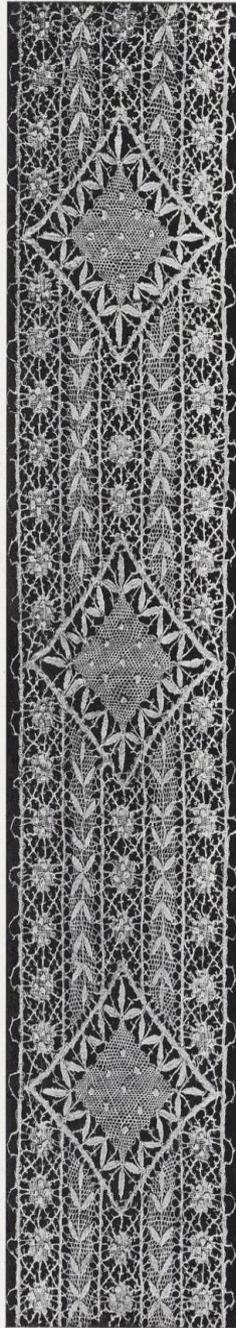
LESCURE (Alfred), Paris. — L'exposition de la maison Lescure mérite, à plus d'un titre, de retenir notre attention. Tout d'abord, quelques spécimens de dentelles de Calais rebrodées, dont la vogue,



Reconstitution d'ancien Cluny adapté à un dessin style moderne, Maison LESCURE.

en ces derniers temps, a été si considérable dans les grandes maisons de couture.

Cette interprétation, enlevant à la fabrication ce qu'il y a toujours de banal dans une simple imitation, lui donne un cachet bien spécial. Le chatoiement des ors, des velourés, les broderies de couleur appliquées à ces dentelles en font un article de haut luxe et d'une note très personnelle.



Spécimen de reconstitution d'ancienne guipure.



Bannière Venise, de la Maison MAURICE CHEVREUX.

Mais où nous devons le plus louer M. Lescure, dont la réputation comme maître dentellier n'est plus à faire, c'est dans les efforts qu'il fait depuis quelques années en Auvergne pour y rénover les dentelles de ce pays et y apporter de nouveaux éléments d'exécution.

Les Clunys qu'il expose n'ont rien de cette banalité des genres auxquels la Haute-Loire nous a habitués. On sent dans le dessin le désir de s'affranchir des lignes conventionnelles. Même dans la restitution des dessins anciens et tout en s'inspirant de l'époque de la fabrication des belles guipures, le dessin rénové a ici un caractère bien différent, qui fait qu'on n'a pas l'impression de se trouver en face d'une chose déjà vue.

Ses dentelles genre Irlande, d'une exécution très fine et très soignée, ne s'inspirent nullement de la manière dont cet article est fabriqué dans son pays d'origine, ni des heureuses tentatives en ce genre faites dans les Vosges ; la recherche du dessin, la variété des lignes et une exécution parfaite affirment la volonté d'être soi-même et non pas le reflet de ce qui se fait partout. Au reste, la place prépondérante que la maison Lescure occupe dans le monde entier, explique le succès avec lequel sont accueillies ses créations ; quelque importante qu'elle soit, son exposition à Liège n'est qu'une bien faible manifestation des moyens puissants dont il dispose.

Médailles d'Argent

BLANCHET (Eugène), Paris. — M. Blanchet est un excellent fabricant, et sa maison est parmi les premières de la place de Paris ; ses nouveautés sont universellement connues et appréciées ; il est seulement regrettable que la robe magnifique qu'il expose n'ait pas pu se développer dans un espace plus vaste. Les articles de Calais qu'il a pré-entés, et dont le caractère original est altéré par un mélange d'argent ou de peinture, sont d'une délicatesse élégante et constituent un ensemble d'un aspect assez gracieux. Les colonnes qu'il avait disposées dans sa vitrine et autour desquelles s'enroulaient des guipures d'Irlande française d'une exécution très habile, donnaient à l'ensemble de son exposition une originalité très artistique ; néanmoins le Jury a cru devoir ne lui accorder qu'une médaille d'argent.

M. Blanchet exposait pour la première fois ; l'essai ne pouvait que lui être favorable, et nous ne doutons pas qu'une récompense plus haute vienne, à la première occasion, consacrer la valeur de ses produits.

CHEVRON (Maurice), Paris. — Une vitrine qui a été très remarquée à Liège est celle de la maison Maurice Chevron, de Paris, qui n'a encore que cinq ans d'existence et qui jusqu'ici n'avait jamais exposé. Cette première tentative a été des plus heureuses, puisqu'elle a été, très justement d'ailleurs, récompensée par une médaille d'argent.

Nous avons à citer notamment une très belle robe d'un goût très parisien, sur fond Valenciennes. Faite entièrement à la main, cette robe est composée de quilles de Venise et de guirlandes Cluny véritables, disposées sur de la toile brodée à la main et produisant un ensemble très harmonieux. C'est certainement une des plus jolies créations de la Classe 84.

La robe était accompagnée d'un bandeau en dentelle Venise véritable portant les initiales de la maison, et d'un corsage fait entièrement à la main, dont tous les motifs, très heureusement disposés, étaient brodés à jour sur fond Valenciennes.

Mentionnons également de nombreux échantillons de dentelles véritables composant un ensemble des plus agréables.

BELGIQUE

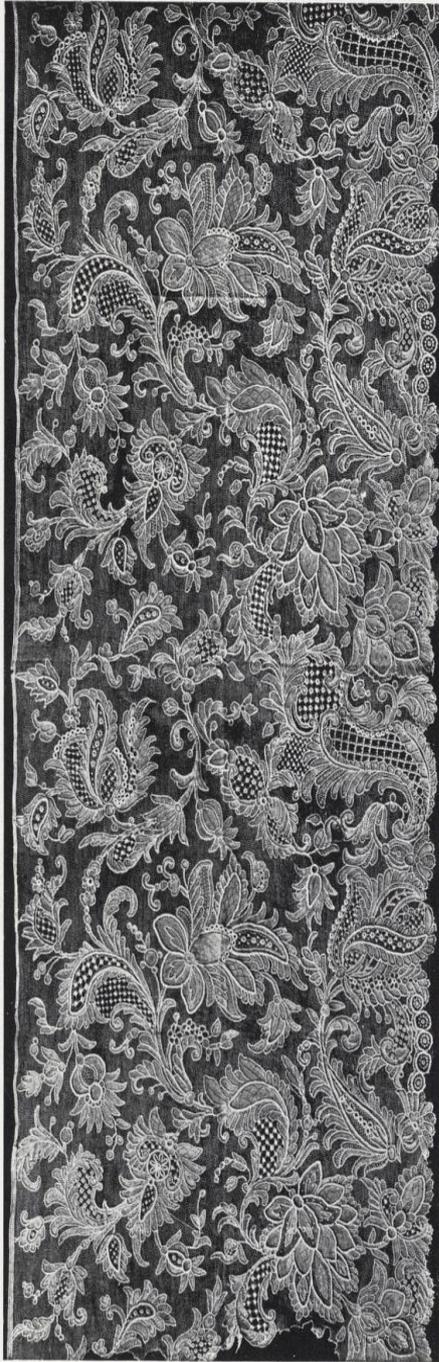


Le Palais de la Dentelle.

L'exposition de la Belgique provoquait également l'admiration des visiteurs, à qui, dans ce somptueux Palais de la Dentelle, elle offrait un coup d'œil merveilleux.



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires



ÉLÉ
CNAV

Point de Burano, Maison A. LAVALETTE et C^e, Hors Concours, Liège 1905.

Hors Concours

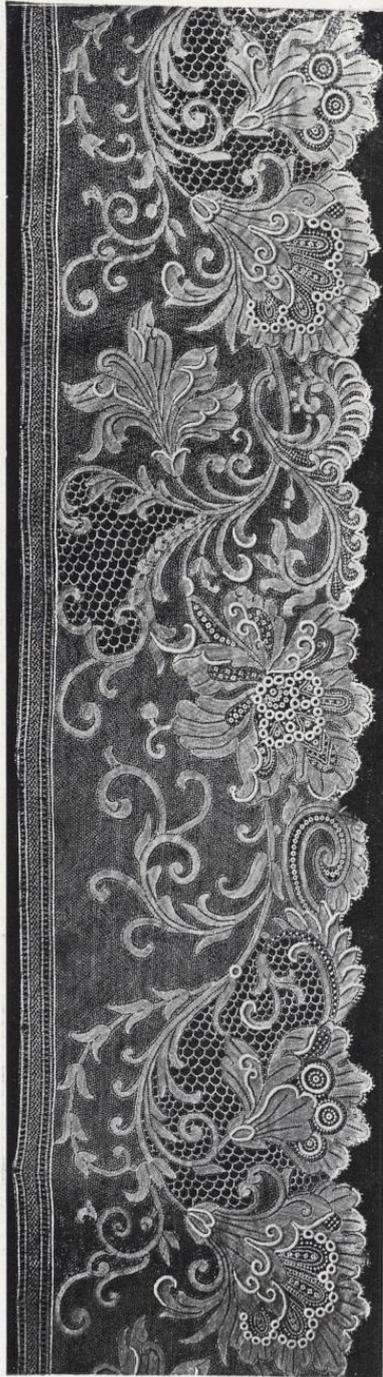
Dans la Classe 84, deux exposants sont hors concours : M. Lavalette, président du Jury, et M. G. Martin, vice-président.

LAVALETTE et C^{ie}, Bruxelles. — M. Lavalette est un des fabricants les plus réputés; il expose des points de gaze, des points d'Argentan très riches, des points d'Angleterre et de Flandre de bonne qualité, très bien suivis et très bien fabriqués.

Un grand volant en point à l'aiguille mélangé de point de Venise est d'un travail minutieux et extrêmement bien traité; c'est d'ailleurs la pièce la plus importante de la vitrine.

MARTIN (Georges), Bruxelles. — M. Georges Martin nous montre une robe en dentelle composée d'une tunique en gros point de Venise et de volants en application de Bruxelles.

C'est la première fois qu'un essai de ce genre est tenté; jusqu'à présent, en effet, les robes en dentelle à la main étaient entièrement de la même dentelle. Le mélange constitue une innovation de nature à satisfaire aux caprices de la mode. C'est une heureuse tentative.



Dentelle Brabant à l'aiguille, GEORGES MARTIN (C^{ie} des Indes).

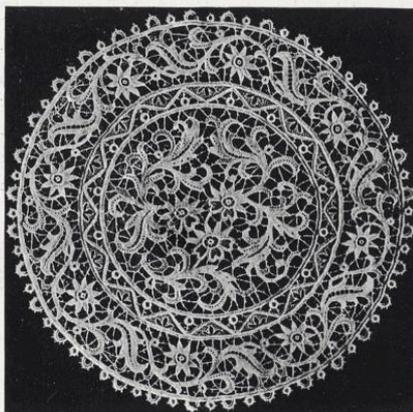
A signaler encore une grande écharpe en point à l'aiguille très fin, agrémenté de jours variés, et une autre en application de Bruxelles, également d'une très grande finesse.



Éventail Point à l'aiguille, GEORGES MARTIN (C^o des Indes).

Et enfin un point de Colbert bien exécuté, des Valenciennes, des Duchesses, des dentelles de Grammont.

Cette riche variété donne à la vitrine de M. Georges Martin un aspect des plus séduisants. La plupart des dessins en ont été exécutés à Paris, de sorte que, même dans la Section belge, la France peut, au point de vue artistique, revendiquer sa part des succès remportés dans cette section.



Sous-Bol, Maison LAVA.

Grands Prix

M. R. LAVA, à Bruxelles, s'est fait une spécialité de linge de table dans laquelle on reconnaît le fabricant qui, dans l'exécution de ses produits, a le souci constant de la finesse et de la régularité.

Son exposition nous montre une nappe Louis XVI d'une fabrication irrépro-

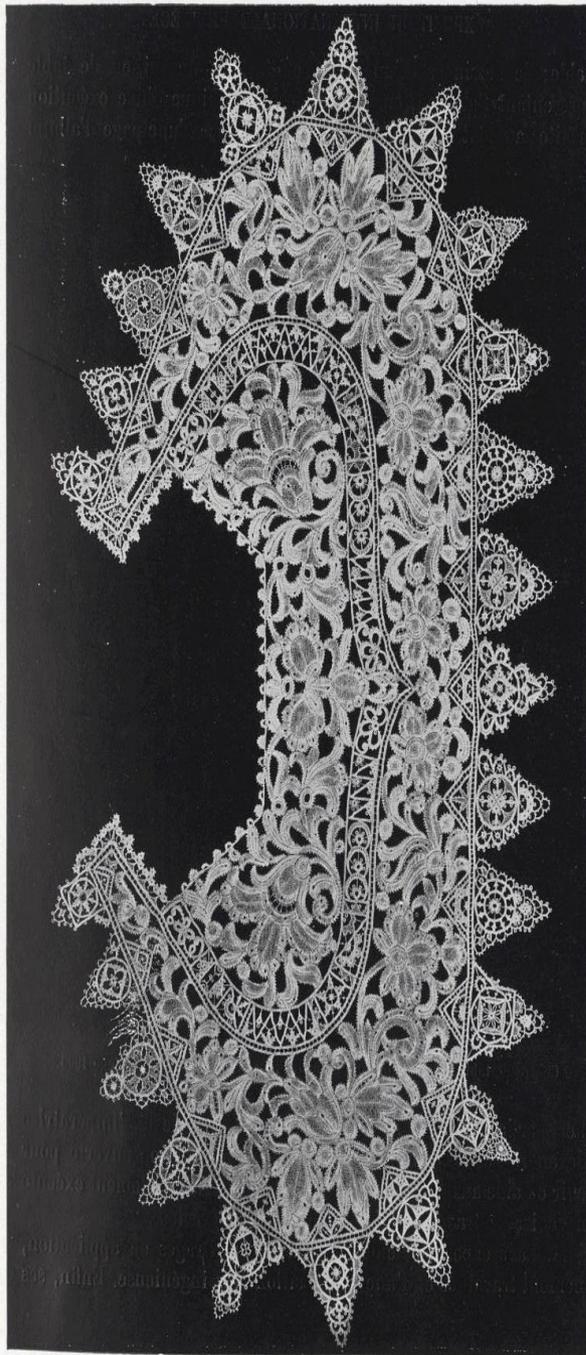


Écharpe point à l'aiguille, GEORGES MARTIN (C^e des Indes), *Hors Concours*, Liège 1905.

3



Page de l'album offert à S. M. l'Impératrice de Russie par le Comité des Dames Françaises et Russes, Venise, Maison R. LAVA.



Col, aiguille et fuseaux, Maison R. LAVA.

chable; le dessin est d'un grand effet. Puis un milieu de table représentant Salomon, en Venise, dessin gothique d'une exécution parfaite; au centre de la vitrine, est la dédicace d'une page d'album



Centre de table, Venise gothique, Maison R. LAVA, *Grand Prix*, Liège 1905.

offert par les Dames françaises et russes à Sa Majesté l'Impératrice Alexandra Feodorovna, à l'occasion de la souscription ouverte pour venir en aide aux blessés russes en Mandchourie; également exécuté en Venise, ce travail est d'un ensemble très gracieux.

M. Lava expose également de très jolis vitrages en application, finement travaillés et d'une composition très ingénieuse. Enfin, ses



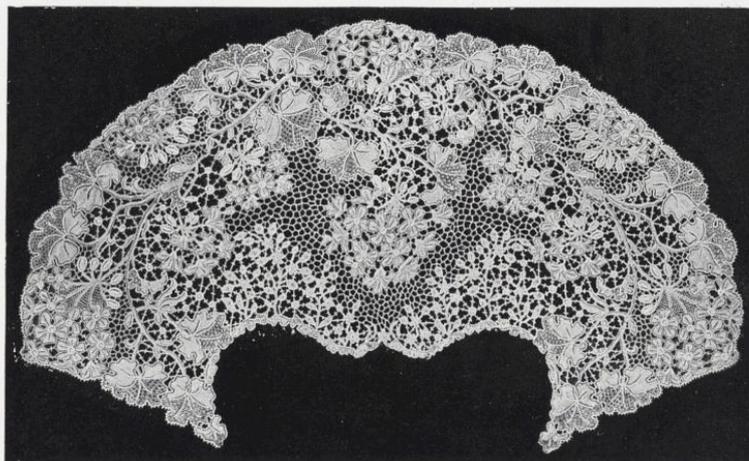
Coussin de baptême du prince Léopold de Belgique, fils de S. A. R. la princesse Albert; point à l'aiguille exécuté par M^{me} MISSE-DANSAERT.

deux rideaux en broderie au crochet à la main sur tulle sont d'une qualité qui nous satisfait entièrement et dont le dessin Louis XVI, léger et bien jeté, est merveilleux.

Mlle MINNE-DANSAERT, à Haeltert-Eeckent, continue à Liège, en 1905, la série de succès qu'elle a obtenus dans toutes les expositions internationales.

Sa vitrine nous offre de très beaux spécimens des différentes dentelles à l'aiguille et au fuseau dessinées par elle-même.

Nous y remarquons tout d'abord une robe d'un genre de nouveaux points représentant une jetée de géraniums et de pélargoniums



Éventail en point d'Eeckent, Maison MINNE-DANSAERT.

s'entremêlant comme par un gracieux caprice de la nature; à côté, se trouve l'éventail assorti.

Nous y voyons aussi le coussin de baptême de S. A. le prince Léopold de Belgique, qui a été offert à S. A. R. la princesse Elisabeth de Belgique par les mères des enfants de l'Œuvre « Au Grand Air ».

La composition représente un enfant fuyant la ville et courant vers la mer et le soleil.

Trois couronnes royales ornées de myosotis et de pensées complètent cette décoration, montée sur fin linon à la main, par un jour riche entouré d'un volant de marguerites au fuseau en point d'Angleterre.

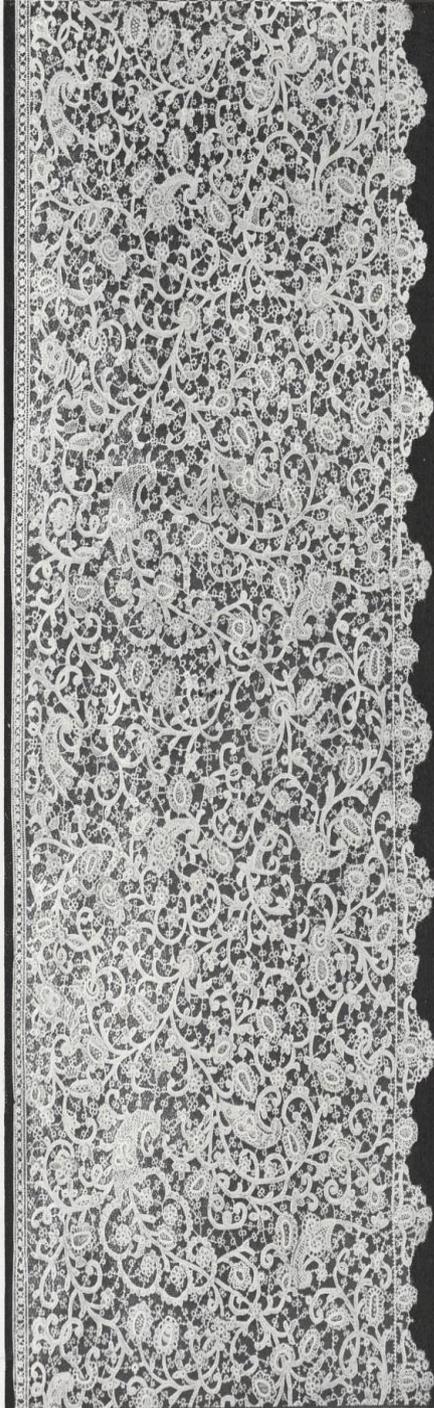


Point Argentella, Maison MINNE-DANSAERT, *Grand Prix*, Liège 1905.



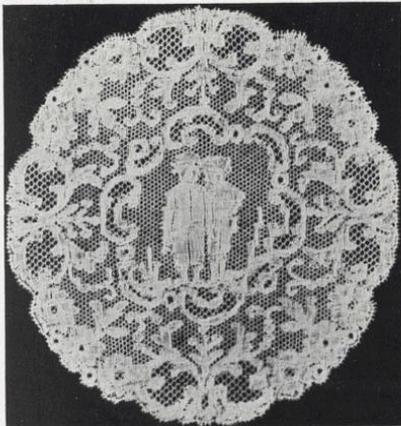
Point d'Eeckent, Maison MINNE-DANSAERT.

CNAM
1916



MAISON
MINNE

Point à la Rose, Maison MINNE-DANSART.



Sous-Bol Malines, Maison STROOBANT-BOOGAERDTS

Des bas, dont le décor représente la naissance de Vénus, et exécutés au point à l'aiguille avec points de rose, sont très remarquables.

Un volant Louis XVI en point à l'aiguille constitue une pièce d'une maîtrise indiscutable.

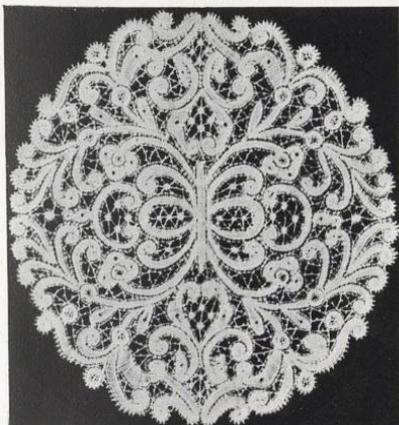
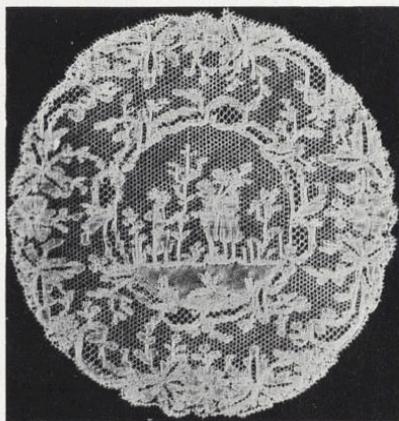
Un voile de mariée, semé de roses des prés et d'oracles des champs, représente l'application de Bruxelles.

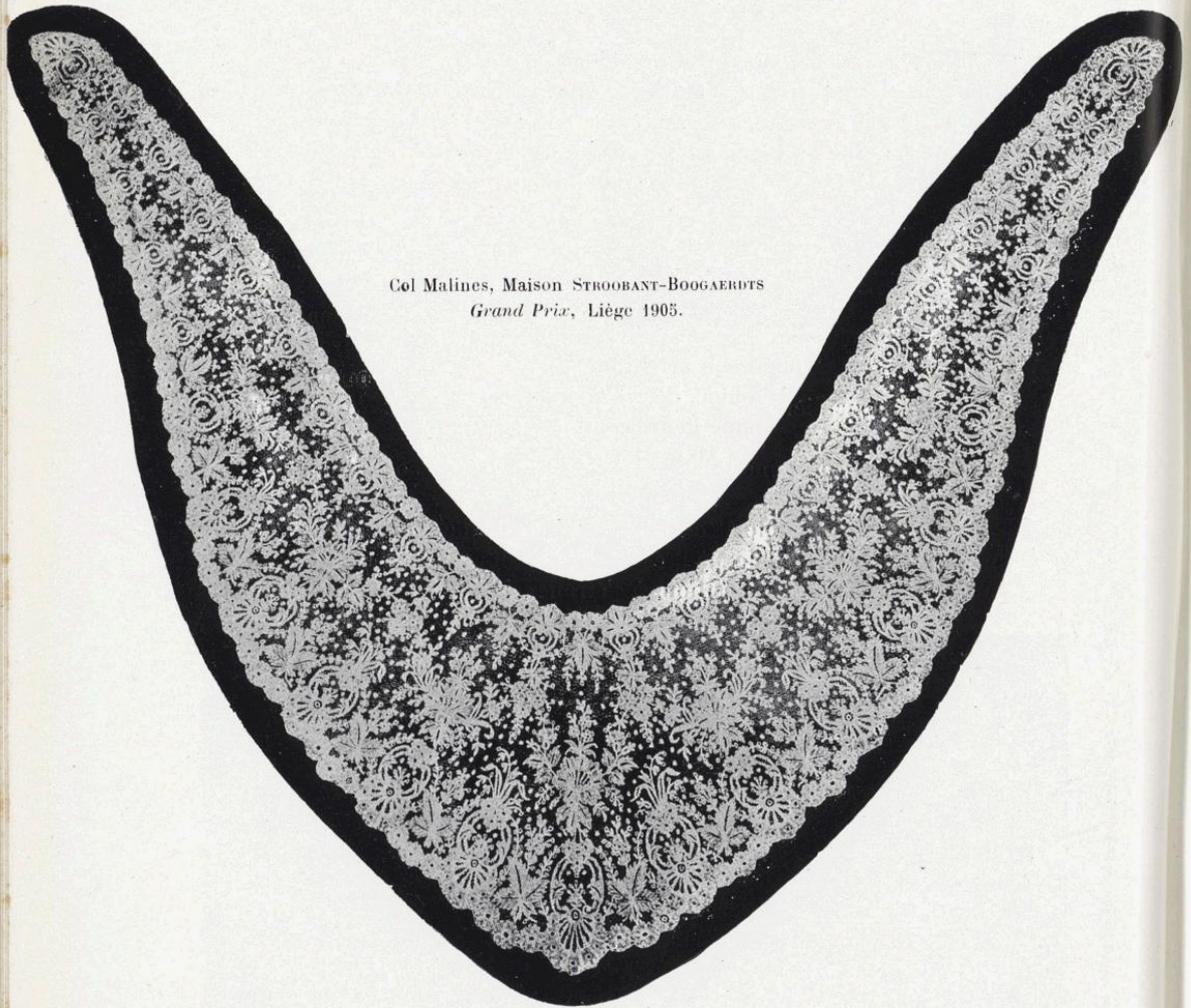
STROOBANT-BOOGAERDTS, à Bruxelles, nous offre une très belle exposition où l'on

remarque particulièrement la plus souple des dentelles, c'est-à-dire la Malines.

A noter un col d'une grande beauté et des sous-bols d'une très jolie exécution.

Cette vitrine semble être celle des fabricants de Valenciennes, de dentelles de Bruges ou de Malines qui n'avaient pas répondu à l'appel du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Sous-Bol Renaissance,
Maison STROOBANT-BOOGAERDTS.Sous-Bol Malines,
Maison STROOBANT-BOOGAERDTS.



Col Malines, Maison STROOBANT-BOOGAERDTS
Grand Prix, Liège 1905.

La maison Stroobant-Boogaerdt a une grande réputation pour ses stores, ses guipures d'art et toutes les dentelles d'ameublement.

Diplômes d'Honneur

Mlle FERMON (Nathalie), à Bruxelles, a obtenu un diplôme d'honneur pour son joli voile de mariée, d'une fabrication parfaite mais d'un décor lourd; sa vitrine renferme, en outre, deux échantillons de hauts volants, reproduction d'anciens, un devant de robe en point de Venise à relief, le tout se recommandant par une très grande régularité d'exécution.

Mme Veuve GHYS-BRUYNEEL, à Grammont, est un fabricant consciencieux qui cherche au moins de la nouveauté dans ses dessins. Un volant et une dentelle de fabrication extrêmement soignée, et figurant des iris mélangés de rinceaux Louis XV, charment les yeux par leur cachet éminemment artistique.

Un col en Chantilly blanc, dessin d'orchidées, est d'une élégance parfaite. Une robe du même genre complète cette vitrine.

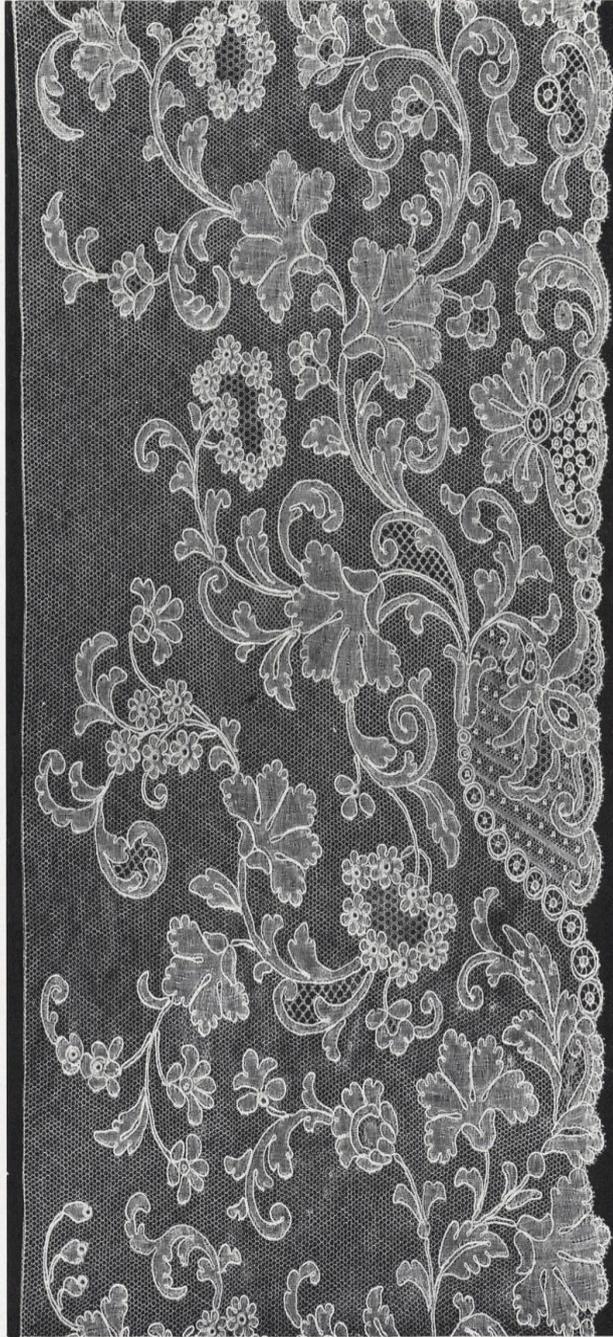
M. LEPAGE (Edmond) et Mme Marie DE PÆPE, à Grammont, sont d'excellents fabricants qui se spécialisent dans les dentelles de Chantilly belges. Leurs dessins, tout en ne présentant aucun caractère d'originalité, témoignent de leur désir d'approprier leurs créations au goût du jour. Parmi les spécimens exposés, on remarque: une très jolie ombrelle d'un beau dessin, un éventail et des volants d'un réel intérêt. Un col en Chantilly blanc, ainsi qu'un échantillon de même dentelle d'un genre ancien, méritent d'être appréciés.

Médaille d'Or

E. VANDELDE-GEURS, à Bruxelles, expose une très jolie robe en point d'Alençon, d'un dessin très heureux et très bien fabriquée. Les volants du même travail ne se signalent par aucune supériorité, mais ils sont d'une exécution irréprochable. On remarque aussi de très jolis mouchoirs en point d'Angleterre qui méritent de retenir un instant l'attention des visiteurs.

Médaille d'Argent

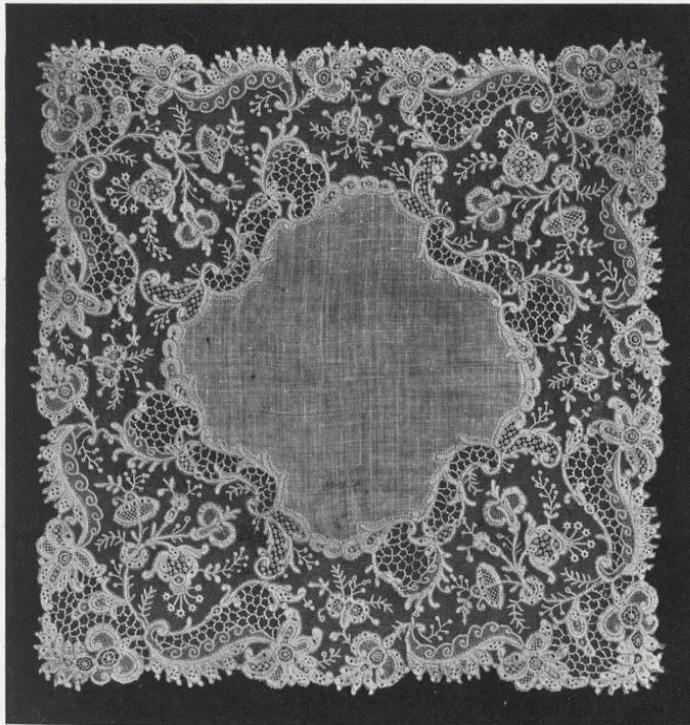
Le Jury a décerné une médaille d'argent à MM. R. STERN et Co, à Bruxelles, pour leur intéressante exposition. A côté d'une robe et



Chantilly blanc, genre ancien, Maison LEPAGE DE PAERE. *Diplôme d'Honneur*, Liège 1903.

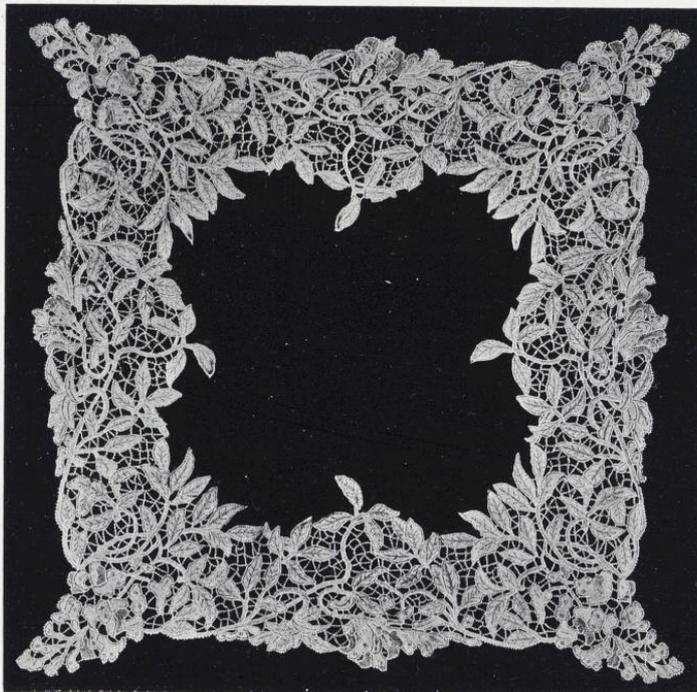
d'un voile d'application de Bruxelles d'une assez belle venue, figure un éventail, « les OEillets », exécuté avec un goût et un art parfaits.

On y remarque aussi avec un réel plaisir un complet style



Mouchoir point d'Angleterre, Maison VANDELDE-GEURS, *Médaille d'Or*.

Louis XVI, composé d'un tablier, d'un volant, d'une berthe et d'un éventail en point à l'aiguille. Un très joli mouchoir, « les Glycines », en point à l'aiguille, et une jolie parure point d'Angleterre fuseau et aiguille, d'une parfaite exécution, complètent cette intéressante vitrine.



Les Glycines. — Mouchoir point à l'aiguille, Maison STERN, Médaille d'Argent.



Médailon Venise, Maison LAVA.



Médailon Venise, Maison LAVA.

AUTRICHE

L'Autriche n'a qu'un exposant pour la dentelle à la main.

Médaille de Bronze

Mlle SCHLITZER (Paula), à Vienne, n'expose qu'un col en soie écrue fabriqué au fuseau genre guipure.

RUSSIE

La fabrication de la dentelle en Russie n'est pas une industrie nationale d'un caractère spécial; elle n'a pas une importance notable et paraît n'être qu'une reproduction de l'article italien. Un seul exposant.

Médaille d'Or

Mme TCHOKOLOFF, de Moscou, expose des dentelles de Venise bien fabriquées, différents échantillons de points à l'aiguille, des mouchoirs, des cols. Rien d'original comme dessin; ils imitent les genres de Burano, mais sont d'une très belle fabrication.

ESPAGNE

Médaille d'Argent

Bien que les dessins des éventails en dentelle exposés par Mlle GARRIGA, de Barcelone, n'aient aucun caractère d'originalité et que l'exécution en soit assez ordinaire, le Jury a cru devoir décerner à cet exposant une médaille d'argent.

CHINE

Médaille d'Or

WOMEN LACE GUILD, à Amoy, pour son album de dentelles torchon en fil d'Irlande et en soie.

YOHAN LACE FACTORY, à Amoy, pour ses échantillons de dentelles du même genre. Fabrication peu intéressante.

Le Jury a néanmoins bien voulu, sur les instances du représentant pour la Chine, encourager la fabrication d'Amoy.

Cette industrie, nous dit notre collègue chinois, est d'importation européenne. Une dame française eut l'idée d'enseigner l'art de la dentelle à sa bonne chinoise; celle-ci instruisit à son tour d'autres jeunes indigènes, et aujourd'hui il y a à Amoy plusieurs centaines de pauvres filles qui trouvent dans cette industrie un honnête gagne-pain.

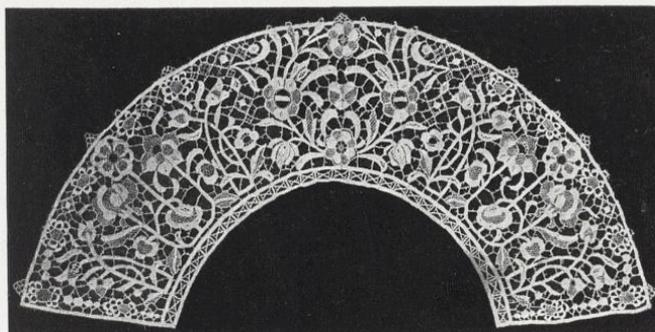


CONCOURS

A l'occasion de l'Exposition de Liège, le Comité spécial de la Dentelle à la main, institué sous le haut patronage de S. A. R. la princesse Albert de Belgique, avait organisé deux concours :

Un de dentelle à la main et un de dessin appliqué à la dentelle à la main.

Le programme relatif au concours international de dentelle à la



Éventail, dentelle suédoise, dessin de M^{lle} STARCK. — Médaille de Bronze.

main précisait : Que l'envoi de chaque concurrent pourrait comporter deux spécimens de chacun des deux objets spéciaux (Col pour parure de dame et éventail) ; que les récompenses consisteraient en médailles d'or d'une valeur de mille francs, en médailles d'argent et en médailles de bronze.

Le programme pour le concours de dessin n'était limité à aucun objet déterminé, mais il importait de ne pas perdre de vue que son but, comme celui du concours de dentelle à la main, était de provoquer la création de dessins et de points nouveaux ; les récompenses devaient être attribuées par le Jury surtout aux auteurs des dessins qui se distinguaient par leur nouveauté et leur originalité, et elles consistaient en médailles d'or d'une valeur de cinq cents francs, en médailles d'argent et en médailles de bronze.

Vu l'importance des récompenses, il était permis de supposer que les concurrents se présenteraient très nombreux, et que des épreuves sortiraient un enseignement profitable à l'industrie de la dentelle à la main.

Malheureusement les envois furent assez rares, et leur valeur ne



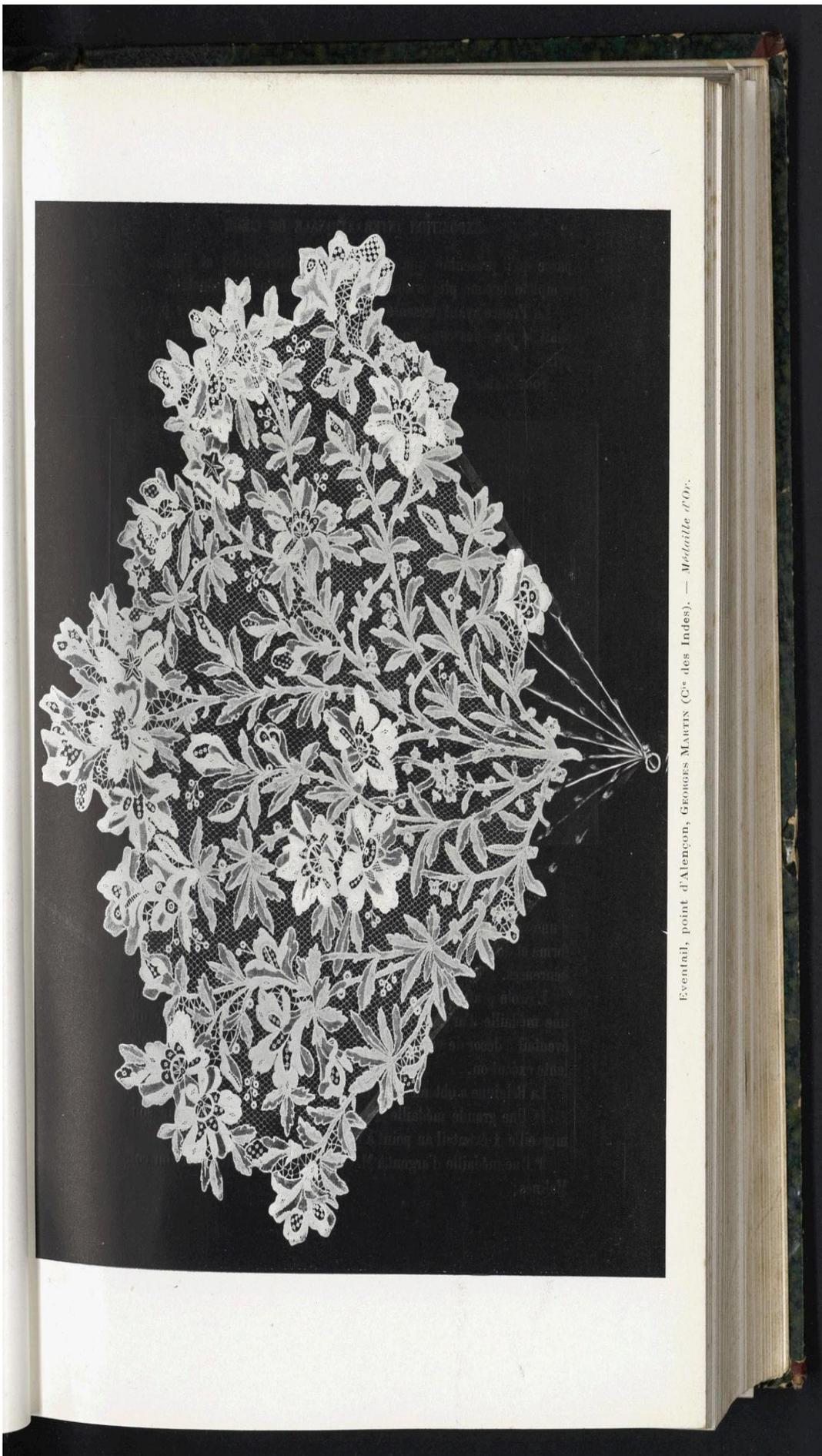
Col, point de Bologne, EMILIA ARS, Bologne. — Médaille d'Or.

justifia nullement les espérances des organisateurs de ce concours.

Aucun dessinateur français n'y avait pris part; seule l'Ecole d'art de Paris représentait notre pays.

Le premier prix a été attribué à M. Van Cutzen, dessinateur à Bruxelles; les autres récompenses furent réparties entre l'Ecole d'art de Paris, Mlle Rose Varewych de Gand, Mlle Hilda Stark de Stockholm et l'Ecole d'art de Nottingham.

Le concours de dentelle à la main donna de meilleurs résultats,

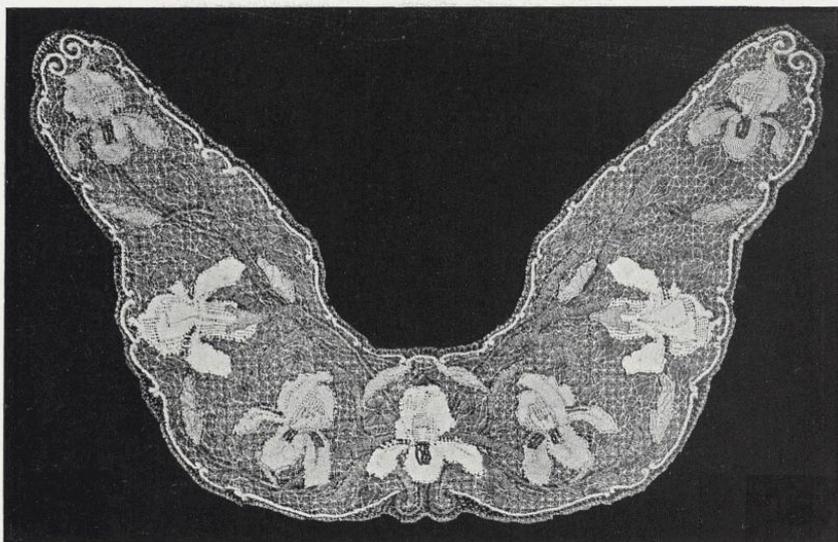


Eventail, point d'Alençon, GEORGES MARTIN (C^s des Indes). — *Métaille d'Or.*

parce qu'il présentait quelque intérêt de fabrication; et l'absence complète de conceptions nouvelles dut néanmoins être constaté.

La France ayant présenté des objets dont l'exécution se rapprochait le plus des conditions du concours, s'est vu attribuer deux prix.

Tout d'abord, à M. Georges Martin, une grande médaille d'or



Col, polychrome, blanc or, mauve et vert, dessin de M^{me} la comtesse de BRAZZA.

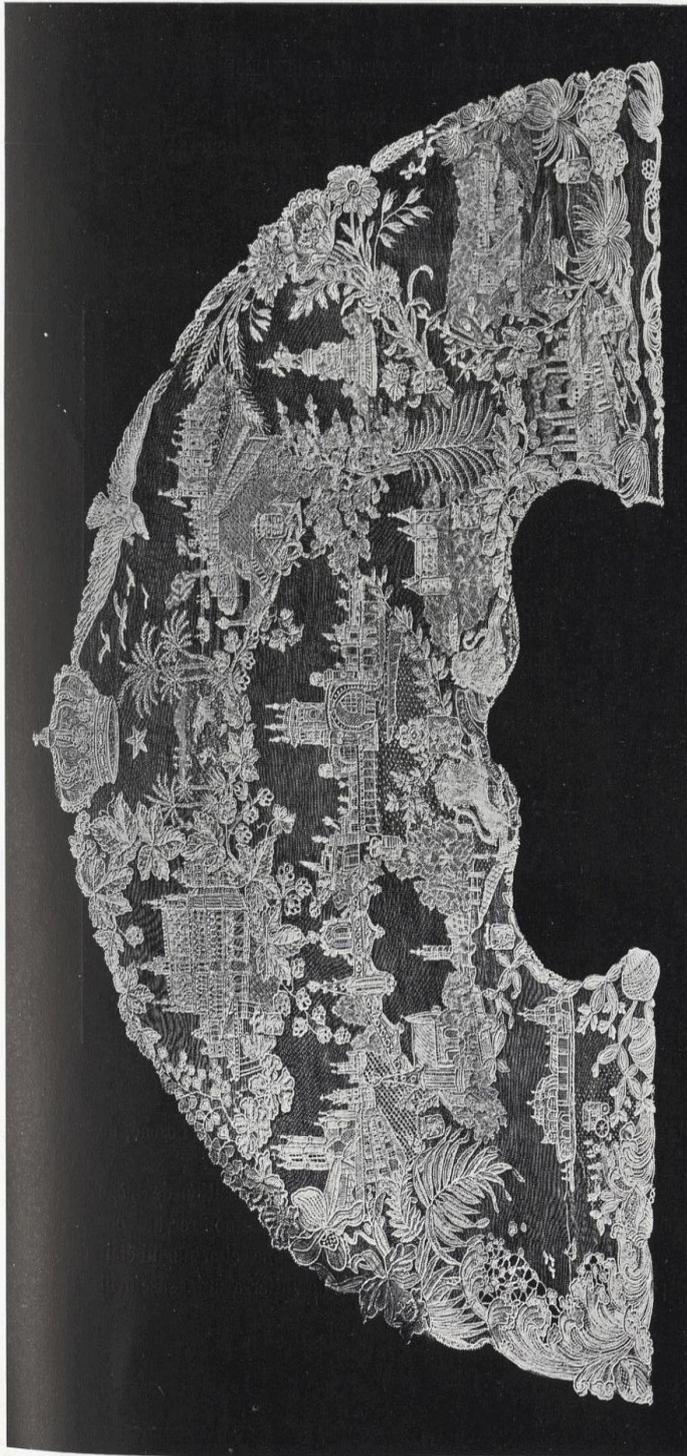
d'une valeur de mille francs pour un éventail en point d'Alençon de forme et de composition originales et d'une interprétation des plus heureuses.

L'Ecole pratique de commerce et d'industrie du Puy a obtenu une médaille d'argent d'une valeur de cinq cents francs pour un éventail à décor de vigne vierge d'un effet nouveau et d'une excellente exécution.

La Belgique a obtenu six prix :

1^o Une grande médaille d'or à Mlle Minne-Dansaert pour son merveilleux éventail au point à l'aiguille;

2^o Une médaille d'argent à M. Stroobant-Boogaerdt pour son col Malines;



Houfflon, Bruxelles avec la Maison du Roi,
Orchidées, Gand, St-Bavon, le Beffroi, St-Nicolas,
Amers-Bracens, le Beguinage, le lac d'Amour,
Ostende, dans une végét. le Kursaal.

Gouronne Royale,
Le Casco, son étoile,
Globe, l'Exposition,
Les Lions belges, Armes de Belgique.

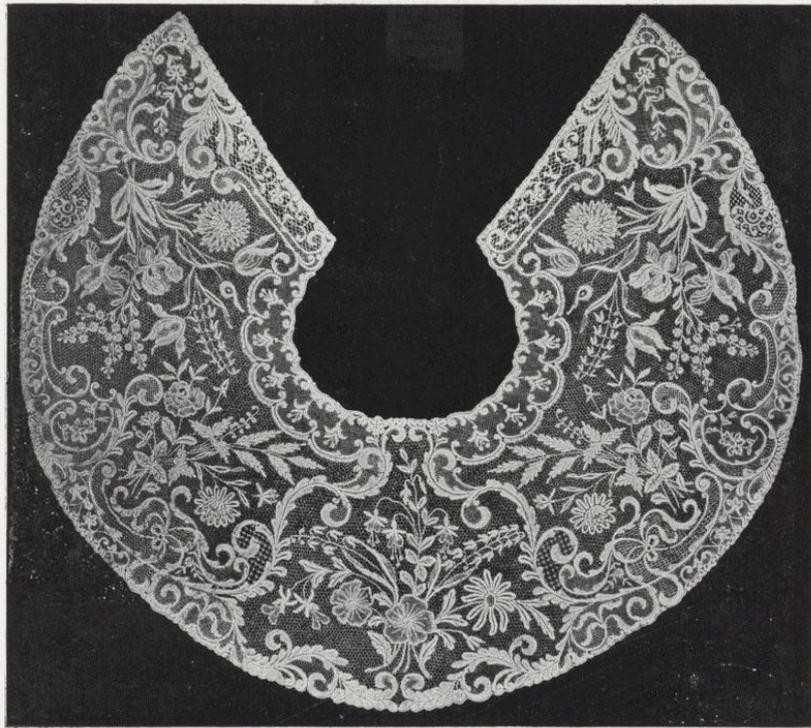
Vol de Moustres, Avesnes, le port, le Sleen,
Grammées, pils, Ardennes,
Hassel, le monument de la Guerre des Paysans,
Roubaix, le moulin de Colles,
Roubaix, la gare,
HAINAUT, ses charbonnages, la Sambre canalisée,
Médaille d'Or.

Eventail, point à l'aiguille, dessin et exécution de M^{lle} MINNE-DANSAERT. — Médaille d'Or.

3° Egalement une médaille d'argent à Mme Vandavelde-Geurs pour un éventail en Venise avec dessins de grosses fleurs;

4° Une médaille de bronze à M. Schellekens Zeroff, de Lierre, pour un éventail brodé;

5° Une autre médaille de bronze à Mlle Henriette Cauther, de Bruxelles, pour un éventail exécuté en différents points.

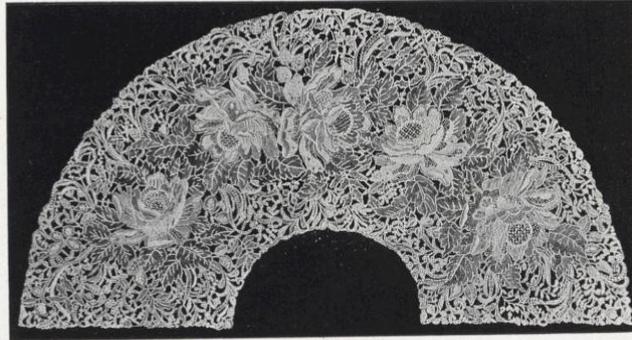


Col, point de Brabant, Maison MICHELENS. — Médaille d'Argent.

Enfin, une troisième médaille de bronze à Mlle Bosché, de Bruxelles, pour un éventail de Venise avec des cygnes.

L'Italie, qui avait paru se désintéresser de l'Exposition de Liège et s'était abstenue d'y prendre part, a voulu nous montrer, au concours international de la dentelle à la main, que cet art ne lui était pas indifférent, et qu'elle était à même de lutter avantageusement avec la Belgique et la France.

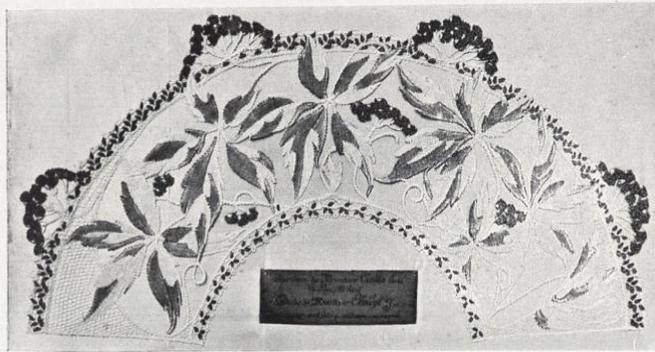
La Société coopérative d'art de la province d'Emilie a remporté haut la main une grande médaille d'or pour un col merveilleusement exécuté.



Éventail, point à l'aiguille, de VANDELDE-GEURS. — Médaille d'Argent.

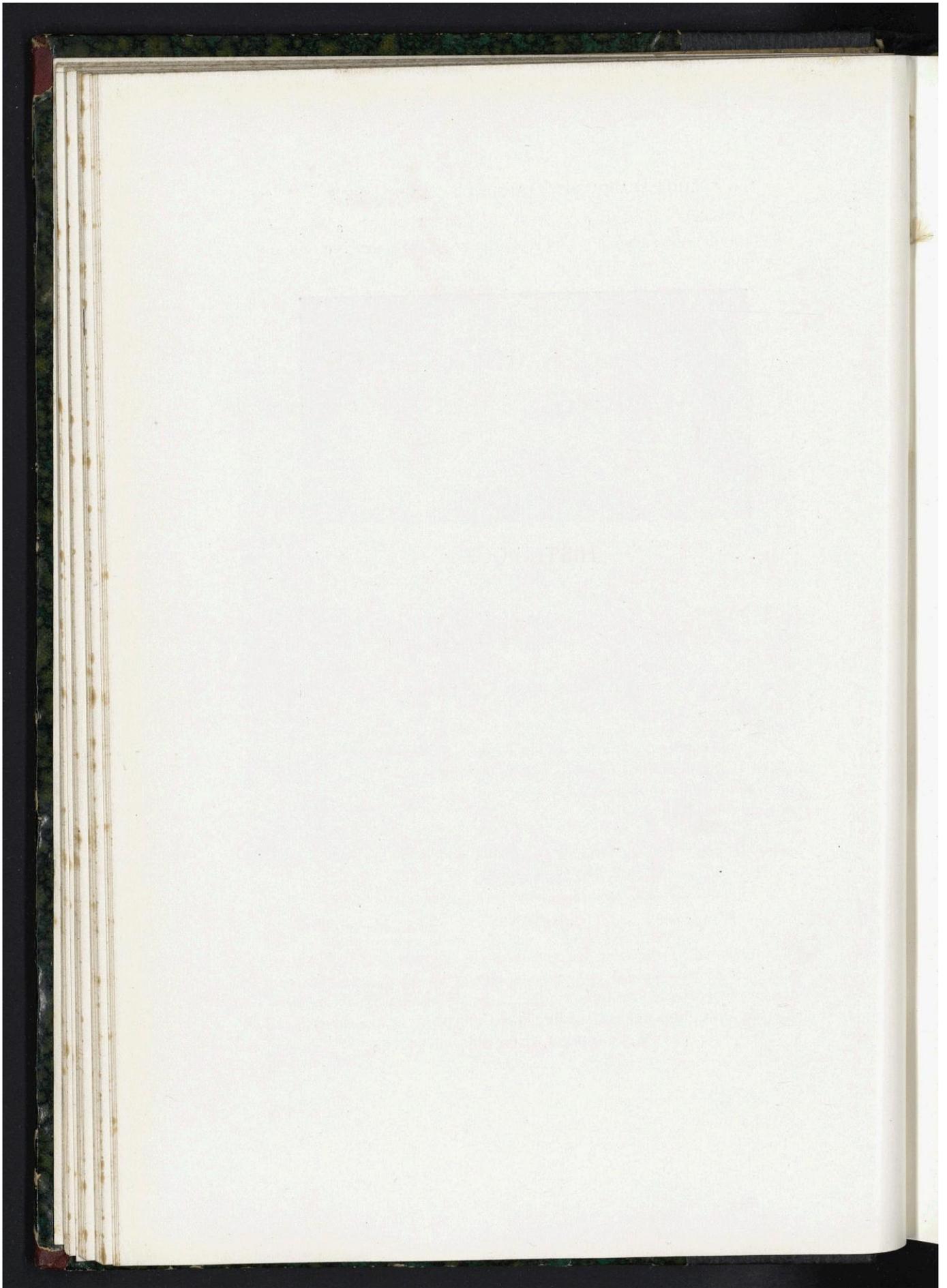
Une médaille d'argent a été décernée à Mme la comtesse de Brazza (Jérusum de Venise) pour un col d'un grand attrait.

L'Industrie féminine de Rome a obtenu aussi une récompense pour son heureuse tentative de reproduction de dentelles anciennes.



Éventail de LOUIS OUDIN, dessin de CHALEYÉ. — Médaille d'Argent.

En résumé, l'ensemble du concours de dentelles est joli, mais n'apporte aucun élément nouveau de fabrication et ne remplit pas dès lors le but que ses auteurs s'en étaient proposé; il n'a révélé aucune conception susceptible de perfectionner cet art si délicat, et le résultat n'a pas été, en somme, ce qu'il aurait pu être.



DEUXIÈME PARTIE

DENTELLES MÉCANIQUES ET BRODERIES MÉCANIQUES

HISTORIQUE

Quoique la fabrication de ces deux articles soit tout à fait différente, nous les traiterons ensemble et immédiatement après la Dentelle à la main, parce qu'ils sont venus démocratiser en quelque sorte la dentelle en général, en la rendant accessible à toutes les bourses.

Il est hors de doute que pendant ces vingt dernières années, d'immenses progrès ont été réalisés dans cette fabrication, et qu'aujourd'hui la dentelle et la broderie mécaniques sont devenues des articles de mode indispensables dans l'industrie de la confection, de la lingerie et de la mode.

Les dentelles mécaniques sont fabriquées à Nottingham (Angleterre) et à Calais. Les broderies mécaniques proviennent de Saint-Gall, en Suisse, et de Plauen, en Saxe.

Calais est le centre de la production des dentelles mécaniques et en particulier des articles riches; Nottingham lui fait une concurrence des plus actives, mais, avec une ardeur opiniâtre, Calais a su conserver, avec sa suprématie, le monopole des belles et élégantes productions en ce genre.

Grâce aux sacrifices que ses fabricants se sont imposés en s'adressant aux dessinateurs les plus habiles et les plus renommés, ils ont donné le jour à d'innombrables variétés de modèles dont le goût, la

richesse, la fantaisie, tour à tour gracieux ou hardis, attirent les acheteurs du monde entier.

Le travail de ses métiers touche à la perfection ; si bien que ses Malines, ses Valenciennes, ses Chantilly, etc., sont recherchées non seulement en France, mais encore à l'étranger.

La fabrication de Calais, dont la finesse et la régularité sont universellement reconnues, occupe 40.000 personnes, et son chiffre moyen d'affaires s'élève à 120 millions.

Le matériel, qui s'augmente chaque année, représente un capital de 45 à 50 millions de francs.

M. Hénon, le distingué président de la Chambre de Commerce de Calais, fait remonter à l'année 1656 le premier métier importé en France par J. Hindres et le frère Lee, mais ce métier n'était qu'un métier à bas ; ce n'est en réalité qu'en 1760 que l'on commence à faire mécaniquement un tulle à réseaux destiné à remplacer le tulle à la main.

Depuis cette époque, les inventions se sont succédé très nombreuses, modifiant et perfectionnant le premier métier pour en faire la machine si précise, si délicate et si ingénieuse qui fonctionne de nos jours.

Cette machine, appelée métier Leover-Jacquarelé, est actuellement la perfection du genre, tant au point de vue du fini de la fabrication qu'à celui de la rapidité et de l'économie dans le travail.

La prospérité exceptionnelle de l'industrie dentellière calaisienne ne se démentira pas dans l'avenir ; elle a su venir à bout de toutes les difficultés et de tous les obstacles répandus sur sa route ; elle recueille maintenant le bénéfice de ses efforts persévérants ; tout en continuant à se défendre contre la concurrence étrangère, elle se maintiendra, par la qualité, la beauté, la perfection de ses produits, au premier rang de nos industries nationales.

La fabrication des broderies mécaniques est de date beaucoup plus récente ; elle n'a attiré l'attention des dentelliers que depuis 1878.

On la voit, à partir de cette époque et à chaque exposition, rivaliser avec sa sœur la dentelle mécanique ; elles ne se font pas concurrence, la broderie mécanique lui apporte seulement ce qui lui manque pour lutter avec succès contre la dentelle à la main.

Les dentelles mécaniques se spécialisent surtout dans les Valenciennes, les Malines, les Chantilly, les armures, les tulles voilettes, les duchesses, les applications de Bruxelles.

Tout autres sont les broderies mécaniques ; elles imitent d'une façon d'ailleurs parfaite les Venise, les Irlande, les guipures, les points à l'aiguille, les Alençon.

Leur exécution nécessitant un fond, les métiers ne pouvaient naguère que fabriquer des genres broderies au plumetis et des broderies anglaises ou bien encore, avec une combinaison de deux tissus tulle et linon ou autres, on obtenait, au moyen de découpes aux ciseaux, des grosses guipures ou des applications.

Depuis lors, grâce à une opération chimique qui permet, à l'aide d'un réactif, de faire disparaître toute matière animale sans altérer les matières végétales ou inversement, les fabricants de Plauen, et surtout ceux de Saint-Gall, ont obtenu des résultats surprenants et ont créé de véritables merveilles.

L'industrie française s'est particulièrement signalée dans la fabrication de cette broderie chimique en soie noire, et elle a établi d'une manière indiscutable sa supériorité dans cet article auprès de tous les acheteurs français et étrangers.

Saint-Gall a gardé, comme Calais pour ses dentelles mécaniques, sa spécialité pour les beaux et riches articles, grâce aux ouvriers dont elle dispose et qui sont de véritables artistes ; elle seule peut fabriquer sur les métiers à bras ces broderies dont la finesse et la régularité donnent tout à fait l'illusion de la vraie dentelle et rendent par cela même les pays de consommation tributaires de la Suisse.

La fabrication de Plauen est beaucoup plus ordinaire ; sa production consiste plus spécialement en dentelles tulle et dentelles chimiques, provenant du travail fourni par le métier Schiffli ou métier à navettes.

Ce métier produit des quantités énormes de marchandises, et il est à craindre que l'excès de cette production n'accumule des stocks considérables qui provoqueront un certain trouble dans les transactions et, en tous cas, de grandes baisses de prix sur toutes les marchandises ordinaires.

Les fabricants français doivent s'ingénier à conquérir le marché suisse, c'est-à-dire se spécialiser dans la belle fabrication.

Ils y seront aidés par nos industriels créateurs de la mode, qui sauront trouver à ces beaux articles de nouveaux emplois dans la couture, la confection, la lingerie, et leur assureront ainsi un facile écoulement de leurs produits.

L'industrie des broderies mécaniques doit, comme l'a fait l'industrie des dentelles imitations, se proposer pour but d'améliorer son

genre classique, d'aborder les articles de haute nouveauté, de trouver par de nouvelles combinaisons à satisfaire aux exigences de la mode, d'inventer des ornements inédits, de perfectionner enfin sa fabrication ; elle doit en outre, en vue d'obtenir plus facilement ces résultats, fonder des écoles professionnelles de perfectionnement où nos jeunes ouvriers brodeurs viendront acquérir les moyens de lutter avec avantage contre les ouvriers suisses.

FRANCE

Grands Prix.

La collectivité de la Chambre Syndicale des Fabricants de tulles et dentelles de Calais, dont faisaient partie :

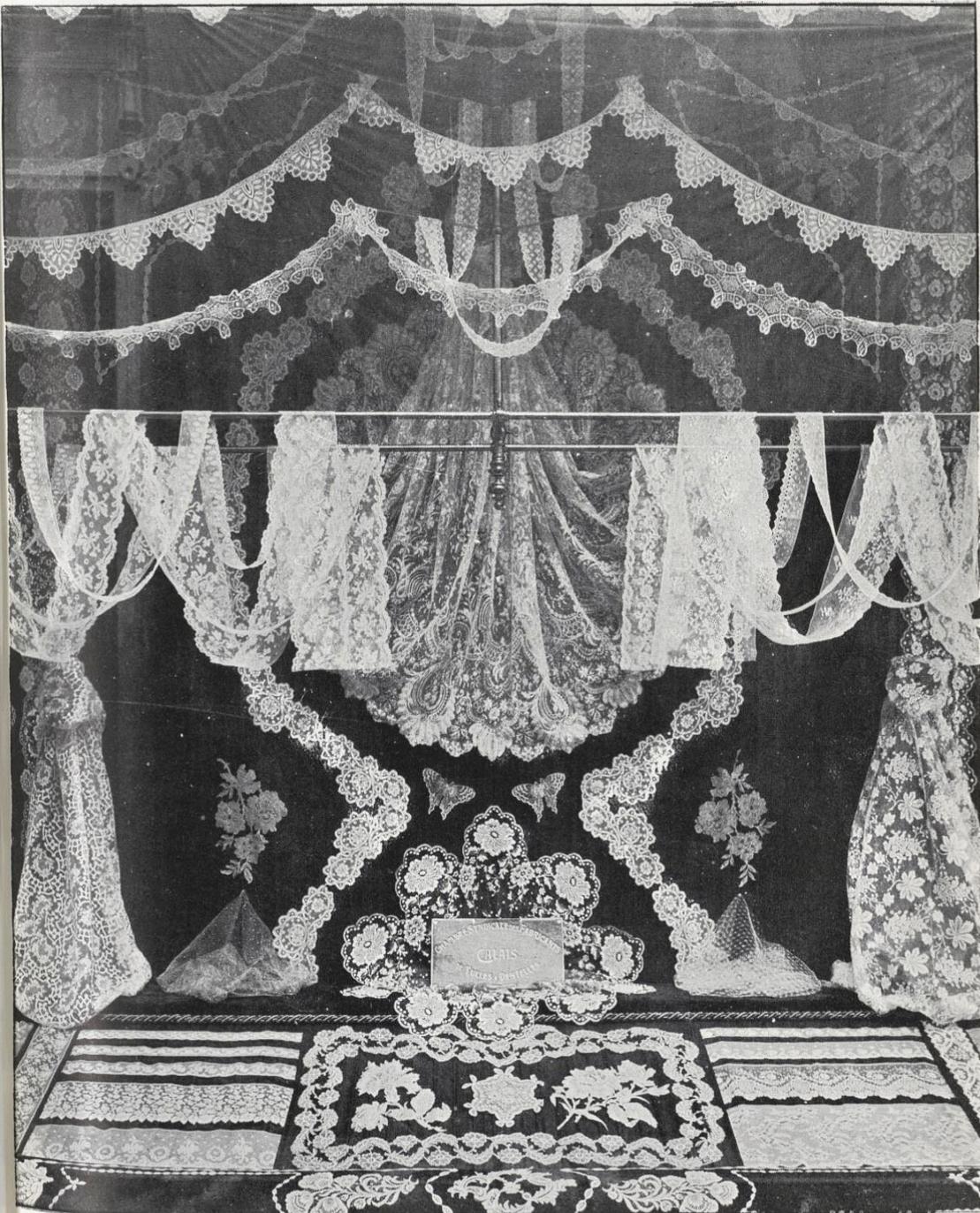
MM. BUTLER William, à Calais,
DELATTRE frères, à Calais,
DESPRÈS F., à Calais,
DUCHÈNE et fils, à Calais,
FOURRÉ E., à Calais,
HEMBERT Jules, à Calais,
HÉNON Henri et ses fils, à Calais,
LEMAITRE Henri, à Calais,
ROBERT WEST, à Calais,

a obtenu un grand prix pour ses dentelles, qui sont d'une grande finesse, d'un décor agréable et d'une exécution très sûre.

Il est regrettable que Nottingham n'ait pas exposé, car il est toujours très intéressant de pouvoir comparer les produits qui se concurrencent. L'exposition de Calais nous montre que ce centre de production est arrivé à créer des articles qu'il n'avait pas osé aborder autrefois, et qui aujourd'hui atteignent un si haut degré de perfection ; ses Valenciennes se signalent tout particulièrement à l'attention des visiteurs.

M. Francès Edwin, président de la Chambre Syndicale des Fabricants de tulles et dentelles de Calais, était membre du Jury.

DAVENIÈRE et C^o Limited, Calais. — Cette grande manufacture a été fondée par son directeur actuel, M. Emile Davenière ; il expose



Vitrine de la Chambre Syndicale des Tulles et Dentelles de Calais.

dans sa vitrine des dessins admirables qui sont de parfaites imitations de véritables Chantilly et Espagnoles, ainsi que deux spécimens de dentelles Malines extrêmement bien réussies.

La superficie de l'emplacement dont il disposait à Liège ne lui a pas permis de montrer toutes les variétés de ses productions ; il eût cependant été fort intéressant et instructif de pouvoir rapprocher et comparer dans une vue d'ensemble ses Valenciennes et ses broderies de Plauen et de Saint-Gall.

Cette maison, universellement connue et qui a su donner une si belle extension à l'industrie de la dentelle mécanique, occupe aujourd'hui un millier d'ouvriers. Elle avait obtenu un grand prix à l'Exposition de Saint-Louis en 1904.

Diplômes d'Honneur.

GABET-DEVOUGE, fabricant à Caudry (Nord). — Sa vitrine, très bien présentée, contient une collection très curieuse à étudier de toutes les sortes de dentelles imitations, et atteste les progrès réalisés dans la fabrication caudrisienne ; on y remarque non seulement une grande diversité d'articles, mais aussi, dans le choix des dessins, une recherche et un soin auxquels ce pays ne nous avait pas habitués ; il y a aussi à noter les broderies chimiques genre Plauen, qui sont très réussies.

IKLÉ frères, Paris. — Que nous avons classés dans la dentelle mécanique par opposition à la broderie à la main, ont obtenu un diplôme d'honneur avec leur belle et intéressante collection de broderies mécaniques qui se recommandent à l'attention des connaisseurs par une exécution des plus soignées. Nous remarquons de très belles laizes en broderie anglaise avec des semis de couleur, de très jolis entre-deux très finement nuancés, et aussi un très joli bouquet exposé dans un vase ; l'ensemble est d'une composition harmonieuse, le coloris semble emprunté à la nature même. Les œillets surtout sont d'une très belle venue ; ils sont en mousseline de soie festonnée et gaufrée, on les croirait fraîchement cueillis à quelque plate-bande voisine ; les autres fleurs sont brodées au passé avec de gros reliefs. Nous devons louer sans restriction cette magnifique vitrine.

Cette maison est d'ailleurs très importante ; elle possède des fabriques à Saint-Gall et à Plauen et fait dans tous les pays du monde un chiffre d'affaires considérable. Son exposition, exclusivement française, a été exécutée tout spécialement à Argenteuil (Seine).



Bouquet complètement exécuté en broderie mécanique, Maison IKLÉ.

Médailles d'Or.

PICARD frères, au Cateau (Nord). — Nous offraient une exposition de broderies mécaniques de coton, de soie, et de soie artificielle ; en un mot, les articles de la fabrication de Plauen manufacturés en France.

Les broderies de soie notamment sont fort bien traitées ; le finissage en est très délicat et les produits bien présentés.

Il est à regretter que l'initiative de ces fabricants ne se soit pas exercée dans des compositions où le dessin aurait apporté une note nouvelle, afin de montrer par là que nous pouvons aisément battre la fabrication étrangère.

WANECQ-CARPENTIER, à Caudry (Nord). — A envoyé à l'Exposition de Liège des laizes et des dentelles mécaniques. Elles sont d'une qualité moyenne et néanmoins très intéressantes par la variété des dessins.

Tout en restant dans la note du bon goût français, elles s'adressent à une clientèle dont le nombre en favorise singulièrement la production.

Médaille d'Argent.

PLEZ (Emile) et PLÉ (Paul), à Caudry (Nord). — Leurs imitations de dentelles Chantilly méritent de retenir un instant l'attention. Elles sont traitées avec un goût et une finesse indiscutables et empruntent à leurs dessins un caractère qui assure à ces exposants une place honorable dans ce genre de fabrication. Les laizes en spanish fantaisie avec les fleurs bien ombrées qu'ils nous présentent ont le mérite de l'inédit ; leur vitrine se complète par leurs tulles unis, grecs et moustiquaires, qu'ils travaillent très bien.

Médailles de Bronze.

MELAYERS A., à Caudry (Nord). — Expose des tulles grecs et unis pour rideaux, broderies et moustiquaires, des tulles point d'esprit, etc.

Leurs produits, d'une très belle fabrication, sont exécutés sur des métiers de 380 pouces qui sont du dernier genre et permettent de concurrencer, avec une différence de plus de 10 0/0 meilleur marché, les produits des manufactures de Nottingham.

SCHLESINGER (Marcel), Paris. — La fabrication de cet exposant offre cette particularité qu'elle est dirigée en vue de son application à l'équipement militaire. Il nous montre des pattes, des numéros, des écussons, des attributs brodés mécaniquement, à l'usage des armées françaises et étrangères.

Ce procédé, s'il était adopté, apporterait une amélioration dans la tenue générale des troupes, en même temps qu'une économie très appréciable sur le budget de la guerre.



SUISSE

Nous ne pouvons que regretter l'absence à l'Exposition de Liège des produits de Saint-Gall et de Plauen, où les broderies mécaniques sont l'objet d'une fabrication des plus soignées et où les progrès réalisés en ces dernières années dans cette branche de l'industrie sont réellement merveilleux.

Hors Concours.

Un seul exposant avait envoyé ses produits, et encore avait-il plutôt établi un comptoir de vente qu'une exposition.

M. SCHOCH et C^o, de Saint-Gall, était membre du Jury; son comptoir comprenait tout ce que produisent le métier suisse et le métier Schiffli; on pouvait y acheter des dentelles, des broderies nouveauté, des cols et articles guipures, des blouses et robes mi-confectionnées, et enfin des garnitures offrant une grande variété de points.

TROISIÈME PARTIE

BRODERIE A LA MAIN

HISTORIQUE

On peut faire remonter à la nuit des temps la confection de la broderie à la main ; les peuples les plus anciens ont, en effet, pratiqué cet art et, des milliers d'années avant notre ère, l'Orient recherchait les broderies si renommées de Babylone.

Les Romains et les Grecs firent même un tel abus de la broderie pour leurs vêtements, que l'autorité publique essaya, sans succès d'ailleurs, d'en réglementer l'usage.

Le moyen âge aimait aussi à en orner les vêtements, mais il les employait surtout à agrémenter les objets religieux.

Dès les époques les plus reculées, on peut voir les artistes les plus habiles consacrer leur temps à la recherche de modèles, et apporter dans la composition des dessins des idées et des conceptions en harmonie avec les modes de chaque époque.

Aux ^{xiii}^e, ^{xiv}^e, ^{xv}^e, ^{xvi}^e siècles et jusqu'à nos jours, cet art a été cultivé par les diverses classes de la société.

Les châtelaines, les religieuses et les femmes du peuple ont de tout temps considéré la broderie soit comme une occupation facile et agréable, soit comme un moyen d'existence.

Jusqu'au ^{xvii}^e siècle, ces broderies servaient à orner les vêtements des deux sexes, mais, depuis cette époque, la mode les a bannies du costume masculin pour les faire servir exclusivement à la toilette de la femme. Elles n'ont d'ailleurs, en se spécialisant ainsi, rien perdu de la faveur dont elles jouissaient jadis ; cette industrie est actuellement des plus florissantes et lutte avec succès contre tous

les genres d'ornements qui ont été créés pour détourner d'elles le consommateur.

En se pliant aux fluctuations de la mode, les broderies à la main ont su s'imposer et se rendre indispensables à l'art du costumier, comme à celui du tapissier ; grâce à la création de nouveaux modèles, elles ont maintenu leur bonne renommée et paraissent devoir la conserver longtemps encore.

Les divers genres de fabrication de broderie à la main peuvent se classer ainsi :

- Broderie pour robe,
- Broderie blanche, ou broderie des Vosges,
- Broderie d'ameublement,
- Broderie d'or.

BRODERIE POUR ROBE

Les broderies pour robes s'adaptent à toutes les variations que crée journellement la capricieuse et versatile fantaisie dans l'élaboration du costume féminin ; elles trouvent, sans que le goût y perde jamais ses droits, leur application aux tissus de soie, de drap, de gaze ou de tulle ; elles s'exécutent aux points dénommés passé, couchure, et aussi au crochet.

Les matières employées sont quelquefois utilisées seules ; quelquefois, au contraire, elles sont combinées avec des soies, des ganses, des laines, des filets d'or, dont l'ensemble forme une harmonie de couleurs dont Lancret et Watteau aimaient à reproduire sur leurs toiles l'aimable et chatoyante douceur.

Souvent ces broderies à la main imitent des bijoux où les perles fines et les diamants, incrustés dans les fleurs et dans les ornements, ont l'éclat des rayons du soleil ou la limpidité de la goutte de rosée.

Les broderies pour robes sont du reste une industrie toute parisienne, que les brodeurs étrangers ne font que reproduire avec plus ou moins d'habileté.

Elles portent la marque du goût français et s'imposent aux consommateurs du monde entier.

La rapidité et la précision de leur fabrication, le sens artistique

et le goût qui inspirent les dessinateurs et créateurs de modèles ont donné à cette industrie un développement des plus considérables et lui assurent une faveur des mieux justifiées.

BRODERIES BLANCHES

Ce nom leur vient de ce qu'elles s'exécutent généralement avec du coton blanc ; depuis quelque temps cependant on emploie un fil appelé coton simulé dont le brillant ressemble à de la soie.

Cette industrie comprend tous les genres de broderies dites plumetis, broderie feston, broderie en reprise, broderie à l'anglaise ; elles se font généralement sur des tissus souples et serrés tels que la batiste et la mousseline de coton. Il convient d'ajouter à cette nomenclature la broderie en fils tirés dans l'étoffe, lesquels, rattachés ensemble, en font une sorte de guipure.

Les broderies blanches ne commencèrent à se développer en France que vers le milieu du xviii^e siècle, et depuis lors elles ont donné lieu à un mouvement d'affaires des plus importants.

Ces broderies trouvent leur emploi principal dans l'ornement des trousseaux, draps de lit, linge de table, etc., mais depuis quelque temps la mode les a en outre utilisées dans les garnitures de robes d'été et de blouses pour dames.

Ce mouvement de la mode a du reste modifié leur centre de fabrication, qui était Nancy, Lille, Cambrai et toute la région vosgienne.

C'est plus tard que cette industrie a pénétré dans le département de la Meuse.

La différence des procédés de fabrication dans ces deux centres est pourtant très sensible ; en effet, tandis que le premier exécute son travail sur le doigt, c'est-à-dire en suivant le dessin poncé sur du papier ou de la toile gommée, comme se font les festons, la Meuse, au contraire, brode sur un métier à broder, la véritable broderie au passé, laquelle est d'une régularité merveilleuse.

Ce métier à broder se compose de deux ensouples horizontales réunies à leurs extrémités par deux traverses appelées lattes. Ce métier est monté sur un pied ou posé sur deux tréteaux. Les ensouples sont garnies d'une bande de toile à laquelle on coud les bouts

de l'étoffe à broder ; de plus, elles sont disposées de manière à pouvoir être éloignées ou rapprochées à volonté afin de faire varier la tension du tissu.

Le côté le plus long du tissu est cousu sur les ensouples, de façon que la tension se fasse par les lattes.

Les ensouples étant beaucoup plus fortes que les lattes, elles soutiennent facilement le tendage ; pour tendre de l'autre côté, on se sert de coulisses que l'on enroule autour des lattes.

Pour broder les armoiries ou les chiffres, Nancy et les Vosges se servent d'un métier tout différent appelé tambour ; il consiste en un court cylindre en bois creux recouvert d'une lisière de drap ou de flanelle et sur lequel on tend l'étoffe, soit au moyen d'une courroie ou d'une boucle, soit à l'aide d'un ou plusieurs cerceaux qui s'emboîtent les uns dans les autres.

Cette fabrication occupe un nombre considérable d'ouvrières en Europe, mais il est facile de constater que notre exécution est de beaucoup supérieure, et que la France est réellement productrice des broderies pour trousseaux de grand luxe.

LA BRODERIE D'AMEUBLEMENT

Cette variété de broderie est destinée à l'ornementation des tentures d'appartement, dessus de porte, écrans, paravents, fauteuils, canapés, stores, etc.

Celle qui se fabrique le plus est la broderie d'application.

Elle consiste à appliquer soit le même tissu, mais dans un sens différent de celui du fond, soit une autre étoffe de même ton ou de teinte dissemblable, soit même du cuir.

Cette application se fixe sur le tissu du fond par des ganses, des points de passé ou des soutaches.

Le « style nouveau » a fourni dans ces dernières années un élément considérable au travail d'application pour ameublement.

Les dessinateurs ont créé dans ce but de véritables tableaux représentant des scènes familiales, ou autres, d'un effet très heureux et souvent très pittoresque.

Des sujets hollandais dont les personnages sont chaussés de sabots et armés de grands parapluies, ou des enfants en costume

du pays marchant à la file indienne, le tout brodé en application de draps de couleur, composent de charmants tableaux d'une facture très amusante.

Une autre fabrication, mais celle-là beaucoup plus coûteuse, est celle au crochet à la main, dite point de Beauvais ; d'un coloris très doux et agréable à l'œil, elle s'emploie surtout pour des appartements de style et rend délicieusement les dessins Louis XV ou Louis XVI.

C'est un genre bien français et d'une exécution où se révèle le bon goût et le sens artistique de nos dessinateurs ; l'effet en est particulièrement remarquable sur des étoffes tendues telles que celles des fauteuils et des canapés.

A cette classification, nous rattacherons les broderies japonaises dont les merveilleux produits sont des conceptions d'un caractère très ingénieux.

Les Japonais sont indiscutablement de grands peintres qui, tout en remplaçant le pinceau par l'aiguille et la peinture par de la soie, reproduisent admirablement la nature. Les fleurs, les oiseaux, les insectes qui font les motifs de leur décoration, sont d'une finesse d'exécution exquise et d'un coloris tendre, vaporeux et délicat.

BRODERIE D'OR

L'art de la broderie d'or, ou plutôt de l'ornement d'église et du décor de bannière, remonte aux temps les plus reculés.

Les Grecs et les Romains l'eurent en grande estime. Plus tard, les nobles s'appliquèrent à faire avec leurs aiguilles des parures pour les autels et les vêtements sacerdotaux ; la mère de Charlemagne était réputée comme une excellente artiste en ce genre, ainsi qu'en fait foi le distique suivant :

« A ouvrir si com je vous dirai
N'avoit meillor ouvrière de Tours jusqu'à Cambrai. »

Il était du reste d'usage, sous la féodalité, que les filles de la chevalerie fussent envoyées dans les châteaux des seigneurs suzerains pour s'exercer à broder sous les yeux de la châtelaine.

Le xiii^e siècle fit un copieux emploi des broderies d'or sur les ornements de toutes sortes.

De Louis VIII à saint Louis, l'habitude est de faire inscrire des devises sur les costumes. Toute la cour, tous les chevaliers portent des emblèmes brodés.

En 1292, Guillaume de Hongest, prévôt de Paris, donne un premier règlement sur l'apprentissage des brodeurs chasubliers. Cet apprentissage était de huit années au moins et imposait l'obligation d'employer le fil d'or à 10 sols. Cette durée de huit années fut réduite à six en 1483.

En 1648, les brodeurs firent reviser les statuts de leur corporation, dont l'article 5 portait que le nombre des maîtres ne pouvait être supérieur à 200.

Cependant, en 1700, ce nombre s'élevait à 294, puis il retombe à 265 en 1725, et à 262 en 1779.

Le xvii^e siècle marque une des phases les plus intéressantes de l'histoire de l'art de la broderie; c'est, en effet, à cette époque que l'on put voir en bannières, devises, vêtements sacerdotaux, les modèles les plus beaux, les plus riches et les plus précieux.

Puis vient, à ce point de vue, une période de décadence pendant laquelle il ne sera plus possible de trouver des mains capables de reproduire les belles broderies de jadis.

De nouvelles conditions d'existence dans les diverses classes de la société, les habitudes intimes de la vie ont amené des modifications dans les occupations féminines.

Enfin les moyens de communication, dont l'absence forçait les châtelains à rester au logis, firent délaissier les ouvrages de patience et de goût, et en particulier l'art spécial de la broderie d'or.

FRANCE

Hors Concours

M. ANCELOT (Alfred). — La réputation du président du Comité français des Expositions à l'étranger est depuis longtemps consacrée; son éloge n'est donc plus à faire, et il suffit de constater qu'il tient toujours le premier rang dans toutes les expositions.



MA
CNAM

Vitrine de la Maison H. BÉQUET.

Il nous montre : 1^o Une robe crêpe de Chine blanc à deux volants et une traîne avec corsage forme habit, garnie dentelle rocaille soie blanche, rehaussées de broderies soie nuancée bleu lavande et dégradée, avec effets légers or, paillettes et diamants, qui justifie largement la haute renommée de sa maison.

2^o Deux corsages taffetas avec col et ceinture, le premier avec broderie verte et turquoises, garni de mousseline froncée, dentelle Malines et Bruges blanc, col et ceinture broderie assortie; le second avec broderie rouge et perles, garni de mousseline froncée et dentelle Alençon nuance vieille dentelle, col et ceinture broderie assortie; tous deux magnifiquement brodés.

La vitrine est complétée par des panneaux, des quilles et des volants de mousseline application de dentelles.

A relever sur un fond de glace des girandoles de fleurs en grosse Irlande française, très en relief et d'une originalité de très bon goût.

M. BÉQUET (Henri). -- Il est particulièrement délicat pour un rapporteur de se juger lui-même; aussi avons-nous fait demander indirectement à un de nos collègues, rapporteur du Jury belge, de formuler son appréciation sur notre exposition personnelle. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour la bienveillance qu'il a bien voulu nous témoigner.

Voici cette appréciation :

« M. BÉQUET (Henri), membre du Jury. — On trouve dans l'exposition de M. H. Béquet, qui est fort belle, toute la finesse et l'art délicat de la broderie parisienne; il est fournisseur des plus grands couturiers de Paris; sa vitrine est parsemée de bibelots ravissants, réticules, pochettes d'éventails, écharpe de gaze délicieusement brodée de dessins Pompadour et garnie de cygne blanc. Un rêve. »

M. BÉRAUD et C^o, BÉRAUD (Etienne), membre du Jury. — Cette exposition, mi-partie broderie, mi-partie dentelle à la main, comprend l'ameublement et la robe.

La pièce principale est un décor de fenêtre en dentelle dite Parisienne, création nouvelle de la maison, composée d'un mélange d'au moins dix points différents à la main et d'un effet aussi gracieux que riche. Une portière Louis XVI en broderie à la main et application de ruban ombré est tout à fait digne de la fenêtre.

Un écran au crochet Louis XVI superbement coloré, divers autres bandeaux, rideaux et coussins en broderie et dentelle rivalisent de goût. Le tout en styles français, impeccablement traités.

Dans ce cadre, deux robes, l'une en broderie métal vieil or sur

Broderies et Dentelles pour Robes et pour Ameublement

Maison E. BÉRAUD.



Tulle brodé.



Dentelle d'Irlande.

laize dentelle, l'autre en dentelle Irlande française sur soie étincelante ombrée, sont bien dans le goût du jour; elles complètent cette exposition de tous points remarquable.

Grands Prix

M. BELLAN (Léopold), Paris, présente dans le genre de fabrication de Lunéville, une vitrine où le bon goût rivalise avec l'élégance.

Deux robes y sont exposées : la première est une robe noire en mélange de Valenciennes et de paillettes noires; le dessin en est très hardi et l'exécution supérieure.

La seconde nous montre l'emploi d'une nouvelle paillette appelée Radium, laquelle, mélangée d'argent et employée sur tulle blanc, est d'une finesse et d'une légèreté auxquelles ce genre de fabrication ne nous avait pas habitués.

Une blouse genre broderie de Nancy est charmante par l'ingéniosité de son dessin et par l'heureuse combinaison de la broderie avec la dentelle.

MM. BIAIS frères et C^{ie}, Paris. — Cette vitrine montre un ensemble à la fois riche et brillant, fin et délicat. Elle est une œuvre de haut goût qui rappelle par plus d'un point l'art parfait du chasublier du moyen âge.

Nous y voyons tout d'abord : 1^o une étole romaine sur une toile de soie crème où s'enchevêtre une théorie d'oiseaux et d'arabesques descendus d'un chapiteau du x^e siècle. Cette ornementation s'épanouit dans la patte de l'étole en un lobe portant la croix, accosté des emblèmes des quatre évangélistes. Trois glands de soie très minces, grillés d'or, remplacent la frange.

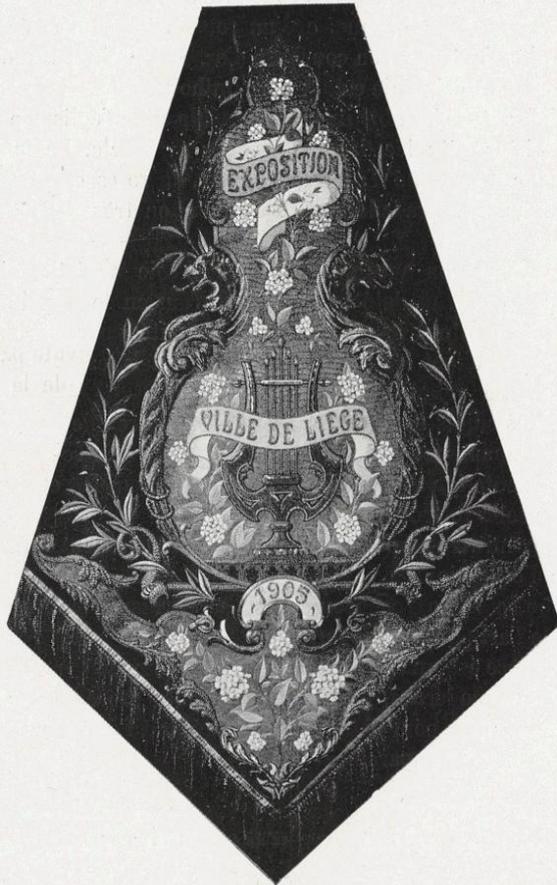
Les oiseaux sont brodés en soie de trame dégradée du crème à l'ivoire; les plumes des ailes sont faites de jetées de soie bleu clair et orange séparées par un jonc d'or et donnant l'aspect d'émaux cloisonnés; les becs sont en couchure de fillet ton cuivre. Le sertissage de toute la silhouette par un jonc brodé de soie noire ou rouge permet au dessin de se lire admirablement.

Les emblèmes des quatre évangélistes sont en bronze cuivré formant médaillons, auxquels se rattachent des ailes exécutées en soies fondues émeraude, rubis et saphir, toujours traitées à la manière d'émaux cloisonnés.

En bronze aussi la croix romano-byzantine rehaussée de gemmes anciennes qui se détache sur un lobe en couchure de soie beige très

clair en point de côté, bordé d'une sorte de corde en couchure de passé d'or.

2° Une étoile Renaissance sur drap d'or développe une suite de



Bannière d'orphéon, brodée en couchure, relevée de soies et de bouquets d'hortensias sur fond drap d'or pâle. Maison BIAIS frères et C^{ie}.

rinceaux et de rubans, en couchure relevée et modelée, d'or mat et brillant, sertie de jonc d'or et de soie havane. Ici, se détache un cartouche en gros relief portant une inscription sur fond de soie bleu tendre ; là, une corbeille de fruits en soies relevées, vieux tons, éclairées de fils d'or et d'argent dans les lumières ; ailleurs, une tête

d'ange entièrement au petit point reposant sur des ailes dans les tons aurore. La croix est faite d'une variété de tons et de points de couchure d'or; elle est nimbée de soie bleu de ciel rehaussée de perles fines; les rayons sont en couchure étincelante.

3° Une chasuble sur moire d'un rouge rosé est brodée en plein d'une suite d'entrelacs en couchure d'or. Le dessin très moderne de cette pièce fort originale est dû à M. Duthoit.

4° Une autre chasuble inspirée du tableau de l'église de la Madeleine d'Aix est étudiée dans le style du xv^e siècle. Le fond est en satin blanc, démasqué d'un semis de lys, de roses et de passiflores disposés dans le quadrilobe, d'une exécution très légère, en soies claires.

Tous les personnages sont exécutés en soie, au petit point, avec une finesse et un modelé qui donnent l'illusion de la peinture. Les lourdes étoffes dont ils sont vêtus sont traitées avec la largeur de facture qu'appellent les amples plis sur lesquels les ornements d'or se détachent en relief.

Tous les sujets sont logés dans des arcatures de couchure d'or ombrée donnant des effets de perspective qui s'entre-croisent avec une ornementation de vigne dont les tiges, feuilles et fruits sont traités en soies fondues bordées de jonc d'or.

5° Deux mitres somptueuses, d'un heureux dessin et d'une grande richesse d'exécution.

6° Une bannière d'orphéon dont le modernisme montre combien est souple l'art de cette broderie.

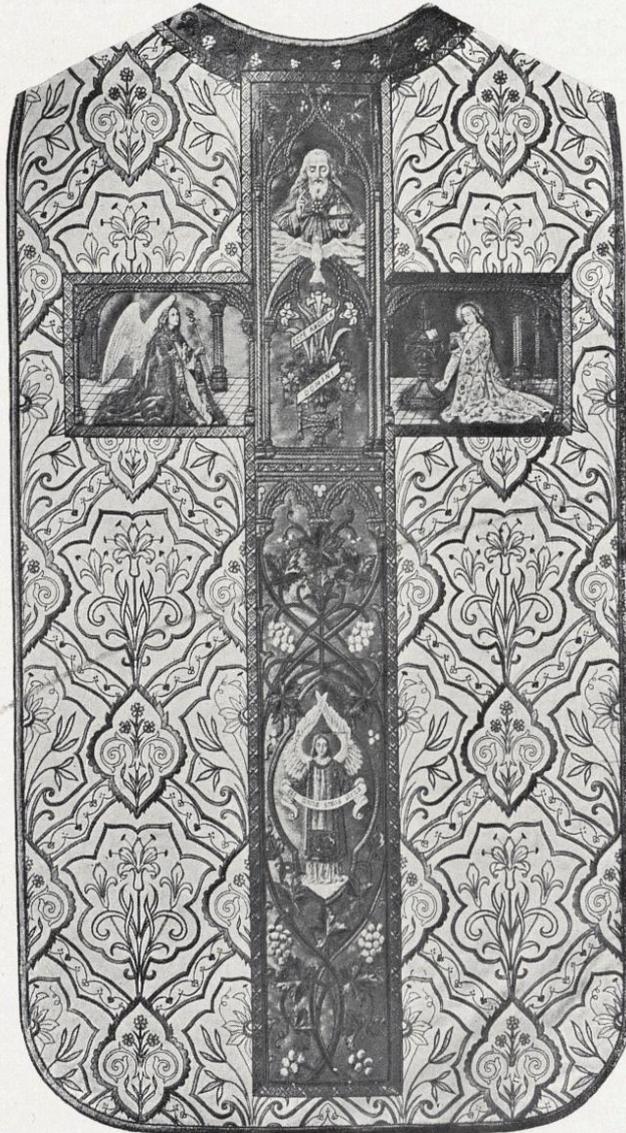
Cette pièce est un spécimen des plus curieux de l'art ornemental des brodeurs modernes, qui ont su allier les procédés anciens aux moyens nouveaux pour obtenir un effet décoratif d'un goût exquis et d'une richesse incomparable.

Diplôme d'Honneur

M. E. SELLE, Paris, est le brodeur parisien par excellence; il nous fait admirer une robe de tulle avec des iris mauves et des lignes de diamants, recouverte d'un manteau de cour en velours vert brodé.

Un ravissant petit collet rouge brodé. Un habit de drap bleu pastel, brodé de cette merveilleuse broderie dite Point de Beauvais, dont les coloris semblent sortir de la palette de Lancret.

Des motifs en imitation de bijouterie mélangés d'argent et de



Chasuble brodée, Maison Biais frères et C^{ie}.

diamants, dont la couleur va par une savante graduation du blanc jusqu'au noir, produisent un effet charmant.

Tous les genres ont un caractère artistique personnel, dans lequel on reconnaît le goût du peintre qui les a conçus et qui n'est autre que M. E. Selle lui-même.

BELGIQUE

Grand Prix

M. VAN SEVEREN-ENTE, à Saint-Nicolas (Waes) (Belgique). — Expose des ouvrages de chasublerie brodés en soie et or; ses chasubles sont d'un effet merveilleux, un peu lourdes comme dessin peut-être, mais convenant néanmoins aux ornements d'église.

Tous ses ouvrages sont parfaitement exécutés, les personnages bien brodés, et les reliefs obtenus en couchure d'or sont merveilleux.

Médaille d'Argent

Mme Veuve JAVAUX-GÉRARD et fils. — Exposit des broderies diverses, entre autres une chasuble et un étendard; l'exécution est bonne, mais le dessin laisse beaucoup à désirer.

Médaille de Bronze

DE SMIDT-VAN-MOER (Pierre), à Courtrai. — A remporté une médaille de bronze pour son beau travail de broderie blanche, dite broderie de Nancy. Il nous présente des mouchoirs, des draps de lit et des devants de chemise.

L'exécution en est excellente, mais ne révèle aucune originalité dans la conception.

Mention Honorable

DEVOS (Jules), à Courtrai, qui expose de jolis festons et des chiffres brodés, est plutôt fabricant de toile; le peu de broderies exposées est d'une bonne exécution.

AUTRICHE-HONGRIE

L'exposition de broderies est très intéressante ; elle offre aux regards du public des broderies d'un genre tout particulier, exécutées en grande partie par des paysans hongrois et qui, par cela même, ont un cachet d'exotisme qui ne manque pas d'originalité.

Ces broderies, œuvres de femmes croates, sont faites d'instinct sur des toiles avec des points de plumetis en fils de soie ou de laine, des quadrillages d'or représentant des figures géométriques, des fils, des feuilles, etc. ; l'effet en est très heureux.

Grands Prix

SOCIÉTÉ ANONYME HONGROISE DE COMMERCE, à Budapest (Hongrie). — A obtenu un grand prix ; les articles exposés ne sont pas bien finis ; les broderies manquent de finesse, et il apparaît assez clairement que l'on cherche non à fabriquer des œuvres d'art, mais des objets de bonne vente courante.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE, à Pozzony (Hongrie). — La Société Isabella, à Pozzony, pour l'industrie domestique, a déjà obtenu un grand prix à Paris en 1900 ; elle a été créée par Son Altesse l'archiduchesse Isabelle, sous l'inspiration d'un mouvement patriotique et humanitaire, ayant pour but de mettre en lumière cette branche de l'industrie nationale.

Les objets exposés par cette Association sont très bien brodés et constituent un ensemble très important.

Diplôme d'Honneur

EXPOSITION COLLECTIVE DE L'INDUSTRIE A DOMICILE, à Gyorok (Hongrie). — L'Exposition collective de l'industrie à Gyorok obtient un diplôme d'honneur avec la participation de :

L'atelier d'enseignement de broderie et tissage subventionné par l'Etat, à Marmaros Sziget ;

M. Grunbaum (Guillaume), à Nagybecskerek ;

Mme Kolozsvari (Charlotte), à Németh Elémar ;

Mme Lazar (Bela), à Zsebely ;

Mme Lénart (Joseph), à Magyaszo ;

Mme Nagy (Louis), à Kolozasvar ;
Mme la baronne Malvine (Pérényi Reiche), à Nagymihaly ;
Mme Sigismund Gyarmathy, à Banffy Hunyad.

Cette exposition contient de belles broderies qui se vendent relativement bon marché.

Médaille d'Argent

Mme ZANG (Joséphine), Vienne. — Ecole pour broderies artistiques. Expose de nombreux travaux à la main. A remarquer notamment : des éventails, des réticules, des coffrets très finement brodés, soie, chenille et paillettes.

RUSSIE

La Russie, tout occupée de sa guerre japonaise, ne s'est pas intéressée à l'Exposition de Liège.

Nous savons cependant que l'art de la chasublerie est toujours l'art par excellence du brodeur russe. Le clergé gréco-russe attache le plus grand prix aux belles broderies ; aussi cette industrie est-elle toujours très florissante, et les articles qu'elle produit possèdent-ils un cachet tout particulier.

C'est donc avec regret que nous avons constaté que peu d'exposants avaient pris part à cette manifestation.

Médailles d'Or

LA RÉGENCE PROVINCIALE de Novo-Torsjk. — Obtient la médaille d'or pour ses broderies d'or sur vêtements d'église, broderies d'une grande richesse et d'une exécution supérieure.

EPHIMOFF (S.-E.) et Fils, de Saint-Pétersbourg. — Obtiennent aussi une médaille d'or pour leur exposition, qui contient le même genre d'articles que le précédent.

Médaille d'Argent

MASLENNIKOFF (A.-N.), à Moscou. — A obtenu une médaille d'argent pour ses superbes broderies, dont la finesse atteste la patience et

L'habileté des ouvriers chargés de leur exécution. Il expose quelques dentelles, genre Venise.

Médaille de Bronze

DOUBROWSKY (N. M.), à Saint-Pétersbourg. — Est récompensé par une médaille de bronze pour des broderies à la main exécutées sur des corsages, blouses et costumes mi-confectionnés au point russe.

ESPAGNE

Les fabricants de broderies de Barcelone n'exposent que très peu de chose.

Médaille d'Or

BENINGNO PALOS, à Palma de Mallorca. — Obtient la médaille d'or pour ses broderies fines à la main pour trousseaux et lingerie.

ROUMANIE

Grand Prix

LA FOURNICA (*La Fourmi*, Société de bienfaisance), à Bucharest. — Cette Société, placée sous le haut patronage de S. M. la reine Elisabeth de Roumanie, nous montre d'intéressants costumes roumains, richement brodés par les jeunes filles et femmes du peuple de Roumanie.

Cette institution charitable, destinée à encourager l'industrie de la broderie à domicile, obtient le grand prix, comme elle l'a du reste déjà obtenu en 1900.

BULGARIE**Grand Prix**

LE MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL BULGARE, à Sofia (Bulgarie). — Le directeur de ce musée national, M. Marine Y. Lascoff, commissaire adjoint à la Section de la Bulgarie, expose des broderies pour tentures, des garnitures de robes, des blouses pour hommes, femmes et enfants en tissu de lin brodé en points variés et croisés de nuances diverses, faisant partie des costumes nationaux bulgares, ainsi que des tissus brodés très curieux par leurs procédés de fabrication, et dont les dessins ont un certain cachet d'originalité.

Médailles d'Or

E. KALFAIAN et M. KOTCHIAN, à Sofia. — Exposent aussi de très jolies broderies anciennes dont les nuances, quoique vives, sont très jolies avec leurs mélanges de métal d'or et d'argent.

KALPAZANOFF (Siméon-Ivanoff), à Karlovo. — Obtient, comme le précédent, une médaille d'or, pour son exposition, composée très sensiblement des mêmes articles.

A. MAKAVEEVA, à Sofia. — Mêmes produits, même récompense pour des articles qu'il vend sur place.

STEFANOVA (Raina), à Sliven. — Vend des broderies d'un genre plus spécial, attestant que l'art manuel a atteint, dans ce pays, un très haut degré de perfectionnement.

N. ZORZANOFF SPASS, à Sofia (Bulgarie). — A mérité une médaille d'or pour ses broderies en soie et fils d'or et d'argent, ainsi que pour ses broderies sans envers.

Médailles d'Argent

PETCOFF (Philippe), à Pirdop.

ZLATAROFF (Siméon-Ivanoff), à Karlovo.

Ces deux exposants ont obtenu une médaille d'argent, quoique leurs articles ne soient pas très variés et que l'exécution en soit assez grossière; ils se recommandent néanmoins par une certaine originalité artistique et un dessin ingénieux.

Médailles de Bronze

PANDOURSKI (Tzanco), à Trevna.

PINKAS (Benjamin), à Sofia.

Obtiennent la médaille de bronze pour leurs costumes bulgares, établis dans des conditions analogues à celles qui viennent d'être indiquées.

TURQUIE

L'exposition de ce pays n'a pas l'ampleur que nous aurions désiré lui voir, étant donné que l'art oriental est des plus curieux à étudier par comparaison avec celui des pays occidentaux. Nos industriels ne s'attendaient certes pas à y faire de nouvelles découvertes ; ils y ont trouvé cependant une suffisante manifestation du coloris éclatant dont le beau soleil du Bosphore illumine la palette des artistes orientaux.

Les broderies exposées se ressentent en général du caractère apathique et peu expansif de la race turque, dont l'indolence proverbiale se révèle dans la marche très lente des progrès de ses diverses industries.

Les dessins barbares des artistes de ce pays ne sont cependant pas dépourvus d'intérêt, en ce qu'ils offrent des combinaisons de teintes d'un éclat remarquable et bien fait pour attirer l'œil.

Hors Concours

A. BENLIAN et Fils, à Constantinople. — Cette maison, qui a une succursale à Liège, était hors concours. M. Benlian Aron était membre du Jury de la classe 84.

La vitrine renferme des broderies d'Orient d'une exécution parfaite et mises en valeur par des combinaisons de dessins d'une certaine originalité.

Médailles d'Argent

AVIGDOR, JOSEPH et C^o, à Constantinople. — Nous remarquons des broderies nationales aux couleurs éclatantes qui, mélangées avec le clinquant, donnent à ces articles un caractère bien oriental.

COLLECTIVITÉ DES BRODEURS OTTOMANS.

En participation :

ABOUAF N., à Constantinople ;
ALFANDARI FRÈRES, à Constantinople ;
BEHAR H., à Constantinople et Smyrne ;
BEHAR S. et ISAAC LÉVY, à Constantinople ;
BENLAIN A., à Constantinople ;
BERBERIAN et GARMIRIAN, à Constantinople ;
EZIPOS BENLIAN, à Constantinople ;
HERETZIAN A. FRÈRES, à Constantinople ;
KENDJIAN et OUNDJIAN, à Constantinople ;
LEVI D., à Constantinople ;
LEVI JOURADO, à Constantinople.

A obtenu une médaille d'argent pour ses magnifiques broderies, d'un travail très délicat, et pour ses riches coussins très bien exécutés.

Médaille de Bronze

Abbé KATCHOUNI, à Trébizonde. — S'est vu attribuer une médaille de bronze pour ses broderies.

JAPON

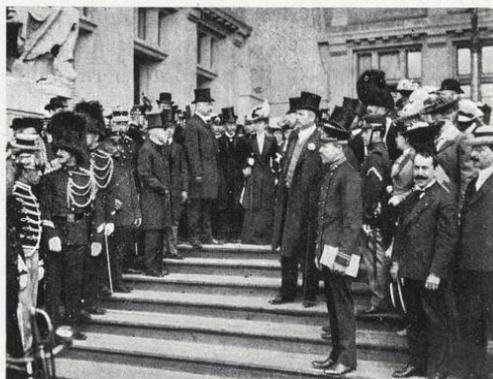
L'exposition japonaise de broderie est une réunion de tableaux artistiques d'un effet admirable.

C'est surtout aux oiseaux, aux plantes et aux fleurs que les Japonais empruntent pour la broderie leurs motifs de décoration, qu'ils disposent avec une verve et une fantaisie charmantes.

Rien de vivant, de coloré, de délicat, de capricieux et de gai comme les compositions qu'ils produisent. Ils y déploient une extrême souplesse, une grande fécondité d'imagination et un réel sentiment de la nature un à une fantaisie vraiment merveilleuse.

Bien différents des Chinois, dont les ouvrages ont un caractère de fadeur très marqué, les Japonais savent par la composition éner-

gique du dessin et l'imprévu des combinaisons, éveiller chez l'amateur l'idée de force et de résistance, faire naître l'illusion par la vérité des tons et la franchise des teintes.



Le Prince Impérial du Japon et la Princesse visitant la Section japonaise.

Hors Concours

TANAKA RISHICHI, à Kyoto. — Expose un merveilleux panneau, représentant une Japonaise qui porte une petite lanterne brodée sur



Les officiers généraux, le Gouverneur et le Commissaire général du Japon.

satén noir ; il y a peu de points, et cependant la figure de la femme est traitée avec beaucoup de soin et un goût très sûr.

Un autre panneau représente un lion magnifique sortant de la

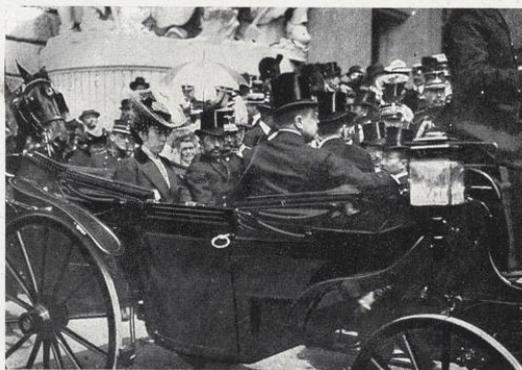
vallée ; son port est fier, sa tête haute, son regard imposant et terrible ; sa crinière épaisse, en teinte claire, est merveilleusement exécutée.

L'ensemble du panneau ne manque ni de vérité ni d'énergie ; l'artiste a su rendre avec talent le caractère sauvage, l'allure majestueuse et la physionomie superbe du roi des animaux.

D'autres encore de nuances idéales représentent des chrysanthèmes, des chiens courants, des grues au bord d'un étang, des vautours, des têtes de chevaux, etc.

Grands Prix

IDA SHINSCHICHI, à Kyoto. — M. Iida Shinschichi, de Kyoto, a déjà obtenu une médaille d'argent à Barcelone 1888, deux médailles d'or

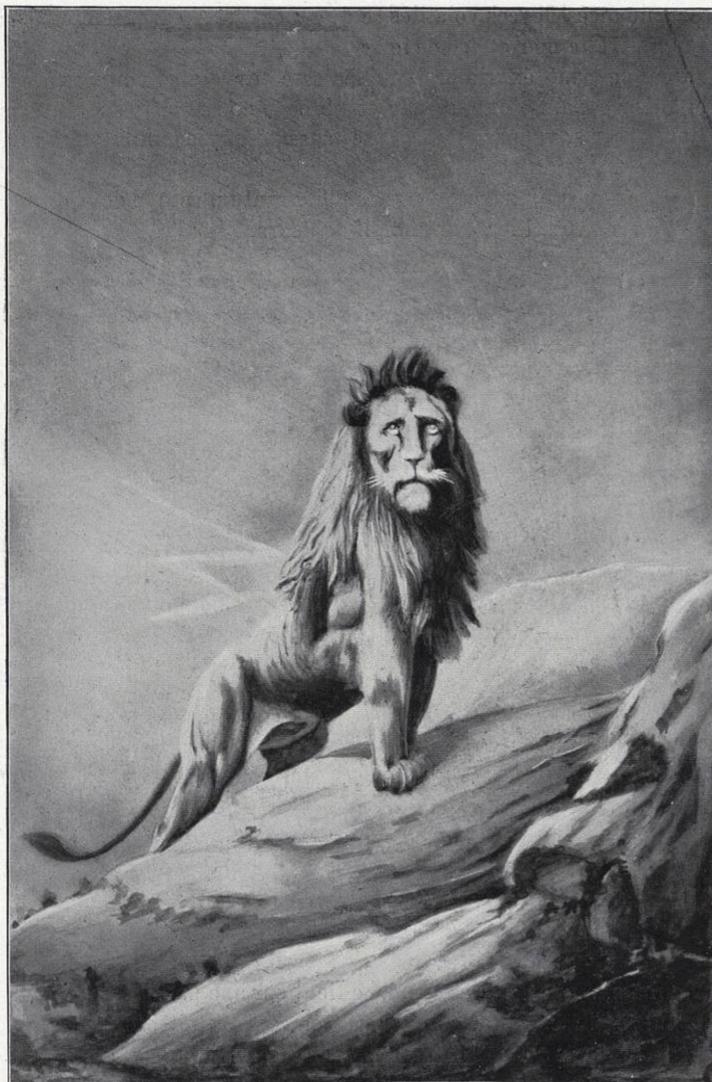


Le Prince et la Princesse du Japon (départ).

Paris 1889, une médaille d'or Anvers 1893, hors concours Chicago 1893, grand prix Paris 1900, grand prix Hanoï 1903, grand prix Saint-Louis 1904 ; expose de merveilleux panneaux, entre autres :

Un panneau représentant un passage d'oies sauvages. Cette composition, d'un très grand effet, nous montre une mer légèrement agitée, éclairée par une teinte de métal en fusion, et dont l'immensité se confond avec un ciel chargé de nuages.

Une envolée de ces oiseaux aux ailes puissantes, habilement dessinés, semble sortir des nues pour se plonger dans les vagues.



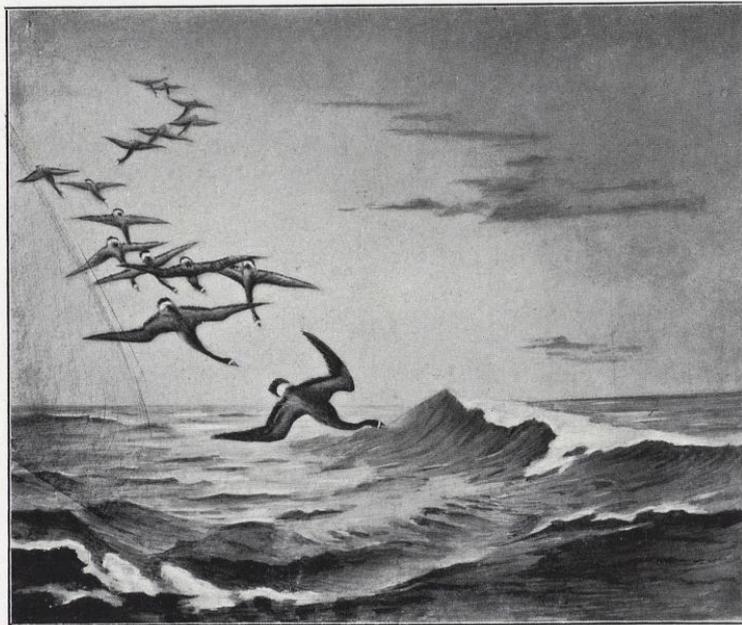
Broderie à la main de la Maison TANAKA RISHICHI, de Kyoto.

Celui qui tient la tête entraîne à sa suite toute la colonne, dont les derniers rangs se perdent dans le lointain.

Les nuances de ces volatiles se détachent très heureusement sur le fond de cette mer et de ce ciel.

Rien ne peut exprimer la délicatesse des teintes données à ces habitants de l'air, dont le manteau brodé de brun et jaspé de tous les tons du gris, va, par une savante dégradation, se confondre avec la couleur orangée du bec.

A noter aussi un superbe paravent figurant un couple de paons au bord d'un lac au milieu d'un massif de fleurs.



Oies sauvages.

Le mâle, au port majestueux, se tient sur une patte ; la composition du dessin est large ; le coloris en est parfaitement réussi et ses reflets moirés s'harmonisent délicieusement avec l'éclat des fleurs.

Ce sont des œuvres dignes d'être admirées.

SOZAE-MON NISHIMURA, à Kyoto. — Fournisseur spécial de la maison impériale à Kyoto, a déjà obtenu une médaille d'argent Paris 1878, un grand prix et une médaille d'or à l'Exposition de 1889, exposant à Chicago en 1893, un grand prix et une médaille d'or à l'Exposition

de Paris en 1900, un grand prix et une médaille d'or à Saint-Louis en 1904 ; il nous montre de véritables tableaux en broderie. Tout d'abord :

Un tigre en marche, à la robe bigarrée, aux allures ondoyantes, d'un dessin hardi, vivant, éclatant de vérité et de couleur.

Cet habitant des jungles est merveilleusement rendu ; son attitude féline, son expression d'astuce et de férocité, la souplesse et la vigueur de ses muscles d'acier, tout est fidèlement et très heureusement observé.



Paons et Azalées. — Paravent, broderies à la main.

Dans un autre genre se distingue un paravent brodé d'un paon ; les plumes de sa queue, dont il s'entoure comme d'une auréole, les tons chatoyants de ces verts et de ces bleus, brillant de l'éclat de l'émeraude et du saphir, sont un plaisir pour les yeux.

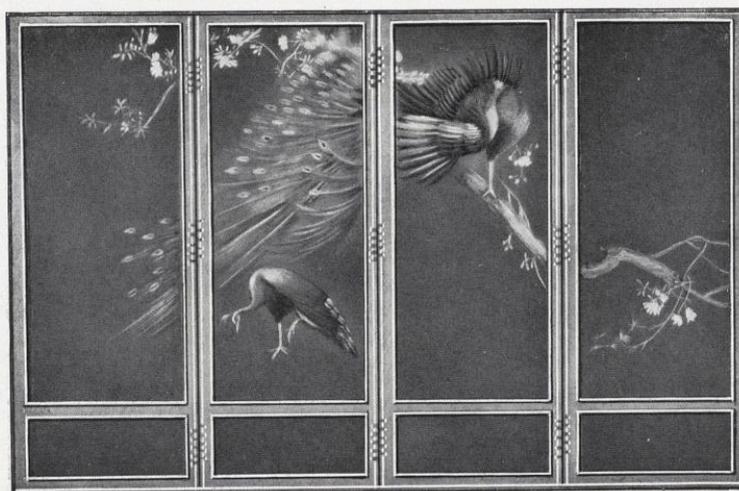
Un autre panneau représente un paysage d'automne d'où jaillit une cascade tombant entre des rochers, sur un lit de feuilles que l'arrière-saison a marquées de son empreinte mordorée.

Un autre, « Le Printemps », est symbolisé par un vert bocage près d'une fontaine aux ondes limpides qu'entourent des arbustes fleuris. C'est d'une couleur charmante et d'un dessin élégant et gracieux.

Médailles d'Or

FUJIKAKE YOZAEMON, à Tokio. — A obtenu une médaille d'argent à Hanoï en 1903, à Saint-Louis 1904 ; s'est vu, à l'Exposition de Liège, accorder une médaille d'or, principalement pour la fabrication de ses fils et cordons tressés en or. Les broderies qu'il présente sont bien moins intéressantes que celles des autres exposants.

HIGUCHI BUNSEKE, à Kyoto. — Avait déjà exposé à Chicago en 1893 ;



Paravent brodé, exposé par NISHIMURA SOZAEMON, de Kyoto.

a eu une médaille d'or en 1900, une à Hanoï en 1903 et à Saint-Louis en 1904. Nous montre en broderie des articles d'une valeur moyenne, mais fort bien exécutés.

KAWAGOE MASAKATSU, à Kanazawa. — A vu aussi ses efforts récompensés par une médaille d'or pour ses broderies du genre japonais, toujours si intéressantes pour les visiteurs.

TANAKA SEISHICHI, à Kyoto. — Expose des travaux bien traités en points remordus, et entre autres un petit tableau dont les fleurs sont d'un joli effet de dessin et de coloris.

Médailles d'Argent

Deux médailles d'argent ont été obtenues par :

- 1^o SUYA KUHEI, à Kobé. — Maison fondée en 1880.
- 2^o TORII CHIYOMATSU, à Yokohama. — Pour leurs broderies, à la main, d'ouvrages de soie tels que taies d'oreiller, tapis de table, mouchoirs, broderies sur satin ou broderies sur faille.

Médailles de Bronze

GOTO SOJIRO, à Yokohama, ainsi que SUYA CHOJIRO, à Kanazawa. — Obtiennent une médaille de bronze pour des mouchoirs, des châles et des nappes brodés dont les dessins très variés méritent d'être vus.

CHINE**Grands Prix**

Le Jury a récompensé par quatre grands prix les exposants de la Chine, savoir :

- 1^o LE BUREAU D'ADMINISTRATION DU COMMERCE DE NANKING ;
- 2^o LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL CHINOIS, à Pékin ;
- 3^o LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE HOUNAN ;
- 4^o LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU HOUPEH.

Tous quatre exposent des broderies admirables, des tapis de murs, des écrans, des coussins, des couvre-lit, des chaussures, des mouchoirs brodés.

Les broderies sont bien exécutées, les dessins n'ont rien d'original ; nous les retrouvons tels que nous les avons déjà vus ; d'un art très relatif, sans aucun effort de nouveauté, sans variation ; comme sujets, des épisodes de leur histoire religieuse ou des scènes de leurs divinités, la plupart sur soie ou sur ramure. Tous les objets brodés procèdent du caractère chinois ; très jolis assurément, mais toujours les mêmes.

Nous notons néanmoins dans le Gouvernement de Houpeh deux broderies anciennes vraiment superbes :

- 1^o Un grand tapis de moire rouge brodée, représentant cent petits garçons, les uns travaillant, les autres jouant.

2° Un petit tapis exquis brodé, dont le décor est un chat regardant des papillons qui volent.

Parmi les broderies modernes, nous relevons dans la quantité des objets exposés, neuf paires d'insignes pour les neuf rangs de la hiérarchie officielle chinoise. Ces insignes se mettent sur la poitrine et sur le dos ; avec les boutons, qui sont de rubis ou de corail, de pierre bleu clair ou bleu foncé, de cristal, de pierre blanche, d'or travaillé, de doré, de cuivre ardent, ils servent à reconnaître le rang de la personne qui les porte.

Les mandarins militaires portent des quadrupèdes, les mandarins civils des oiseaux. Un vice-roi, qui est de premier rang, porte le rubis ; le préfet, de 4^e rang, le bouton de pierre bleu foncé.

Médaille d'Or

Le magasin de Chine de Shanghai, avec succursale, 17, place de la Madeleine, à Paris, expose une collection de broderies, tapis, couvre-lit, dessus de pianos, rideaux, portières, coussins, couvertures, ceintures, mouchoirs, sachets brodés sur satin, sur soie, le tout destiné à la vente.

Médaille d'Argent

WING FAT et C^o, à Shanghai. — Cette maison met en vente, comme la précédente, une collection de broderies courantes ; elle a des succursales à San Francisco, Haïphong et Canton.

Médaille de Bronze

PAN FOUNG TAI, à Shanghai. — N'expose qu'un petit nombre d'articles d'un travail assez délicat, entre autres des poissons très bien coloriés nageant dans des rinceaux en couchure d'or.

SERBIE

Les costumes serbes sont garnis de broderies aux dessins étranges ; les couleurs sont vives, les nuances heurtées, le clinquant est obtenu par des sequins et des paillettes

Médaille d'Argent

POPOVITCH LITCH et C^o, à Lescovatz. — Obtiennent la médaille d'argent pour leur exposition de costumes nationaux brodés.

PERSE

La Perse, dont les broderies diffèrent peu comme fabrication et aspect général de celles de la Turquie, ne possède que quatre exposants.

Médailles d'Argent

CARAKEHIAN G., à Téhéran. — A aussi une succursale à Bruxelles.

SIFICO D. et C^o, à Téhéran.

Ces deux maisons obtiennent la médaille d'argent pour leurs broderies persanes, dont les dessins, très originaux, sont très bien brodés.

Médailles de Bronze

AKOUMOFF, à Téhéran.

NISCHLI L. et OSGANIAN, à Téhéran. — Cette maison a aussi une succursale à Bruxelles.

Ils exposent tous trois des coussins et des tapis brodés très intéressants.

Diplôme de Mention Honorable

ISKENDER CORYANTZ KHAN, à Tauris. — A obtenu la mention honorable pour ses broderies d'or et d'argent mélangées de soies de nuances diverses.

MAROC

Mention Honorable

ABDERRHAMAN BENNANI. — Nous montre quelques broderies sans grand intérêt.

GRÈCE**Médaille de Bronze**

MELAS M., à Athènes. — Expose des broderies très variées et très bien faites, mais sans nouveauté dans les nuances et dans l'exécution.

QUATRIÈME PARTIE

PASSEMENTERIE

HISTORIQUE

La passementerie, dont les fabricants étaient désignés dans les anciennes ordonnances sous le nom d'enjoliveurs, remonte, comme la broderie, à la plus haute antiquité.

Elle est originaire de l'Orient, d'où elle se répandit à Paris et à Lyon en y formant l'un des 24 grands corps de métiers.

Elle comprend la passementerie pour vêtements de dames, la passementerie pour ameublement, la passementerie militaire, la passementerie pour voitures et livrées.

La passementerie pour dames a été une industrie des plus considérables ; son chiffre annuel d'affaires a certainement dépassé cent millions. Mais depuis une quinzaine d'années, les caprices de la mode y ont renoncé en faveur de la broderie et de la dentelle.

A l'époque de sa splendeur, son commerce d'exportation était des plus florissants, car il comprenait la fabrication des résilles, filets, ganses, cordons, tresses, galons, rubans, franges, agréments au métier, au crochet, au cousu, les boutons à l'aiguille, etc.

La soie, les perles, le jais, l'or, l'argent, l'acier, sont les matières premières nécessaires à cette fabrication.

La passementerie d'ameublement emploie plus spécialement à la manufacture de ses produits le coton, la laine et la soie ; elle concourt à l'ornement des rideaux, draperies de fenêtres et de lit, c'est-à-dire tout le mobilier d'ameublement ; elle comprend les lézardes, les girolines, les galons, les crêtes, les effilés, les franges, les gizzelles, les ganses, les cablés, les torsades, les cordons de tirage,

les glands, les embrasses, les cordons de sonnette, les boutons, les cartisanes, les capitons ; tous ces objets se fabriquent ton sur ton, ou en différentes nuances que l'on assortit aux étoffes auxquelles ils sont destinés.

La production annuelle pour la passementerie nationale (ameublement) peut être évaluée à dix millions de francs.

La passementerie militaire consiste plus spécialement en galons, cordelières, aiguillettes, brandebourgs, épaulettes, etc.

Ces passementeries, essentiellement métalliques, se font en filet d'or et d'argent ; elles se fabriquent en or mi-fin, c'est-à-dire en argent doré pour l'armée, et en faux, c'est-à-dire en cuivre doré, pour le théâtre.

Sa prospérité a été à son apogée sous l'Empire, époque où l'on garnissait non seulement les uniformes de l'armée, mais aussi ceux des collégiens et même des garçons de course.

Aujourd'hui son emploi tend à décroître et est remplacé par des galons et des brandebourgs de soie ou de laine appartenant plutôt à la catégorie des passementeries pour livrées.

La passementerie pour voitures est une dernière branche de cette industrie ; elle comprend la fabrication de bandes, de galons, avec dessins en camaïeux tissés en velours épinglé sur fond lisse, ainsi que les sangles et les galons pour livrées, et elle intéresse tout spécialement les fabricants de carrosserie, voitures, chemins de fer et automobiles. Sa production tend à se développer en proportion de l'extension très grande qu'a prise depuis quelque temps l'industrie des transports.

FRANCE

Hors Concours

A. DAVID FRÈRES, Paris. — La Maison David frères, dont M. Arthur David était membre du Jury, fabrique en passementeries et en broderies des articles qui jouissent de la faveur la plus méritée.

Elle expose :

Une robe avec incrustation de broderies Beauvais d'une forme charmante et d'un coloris exquis.

Un corsage de dentelle avec des passementeries en relief.

Un second corsage avec un travail de chenille.

L'un et l'autre très vapoureux et d'une suprême élégance.

Enfin une jaquette Louis XV avec des incrustations Pompadour, très réussie.

Nous remarquons en outre divers échantillons en passementeries de couleur tout chenille ; d'autres avec des mélanges de broderies, de dentelles et de passementeries combinées ensemble, le tout d'excellente fabrication.

Cette maison, qui existe depuis trente ans, a des fabriques à Brassav, à Wargnies et au Puy.

Grands Prix

COLLECTIVITÉ DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE LA PASSEMENTERIE POUR DAMES, Paris.

La vitrine de la Collectivité de la Passementerie est une pure merveille de goût et d'élégance. La Chambre Syndicale de l'Industrie et du Commerce de la Passementerie pour dames a pris, sous l'heureuse impulsion de son distingué président, M. René Schiller, l'initiative d'une exposition collective à la vitrine de laquelle ne figurait aucun nom d'exposant. Il est bien évident que les 60 membres qui composent la Chambre syndicale n'ont pas coopéré à cette exposition ; quelques-uns seulement ont envoyé des articles sortis de leurs ateliers de Paris ou de la province, mais ils exposent au nom de tous, et nous ne saurions trop les féliciter de leurs efforts, qu'est venue d'ailleurs couronner la plus haute récompense : un grand prix. Les passementiers parisiens ont surtout voulu prouver que les produits de leur industrie pouvaient être employés, concurremment avec les dentelles et les broderies, par les grandes maisons de modèles de la couture.

Dans les vitrines, pas de lourdes cordelières ni d'épais brandebourgs ; quantité de galons tissés sur grenadine ou d'agrément perlés et pailletés sur fond de tulle ou de gaze ; une très jolie garniture de corsage de bal décolleté, tout en perles d'argent avec un très gracieux effet de frange en perles fines tombant des épaules ; une parure en dentelle blanche du plus heureux effet, sur laquelle est placée une ceinture en épinglé vert empire ornée de nacre et d'or ; viennent ensuite, parmi des garnitures en paillettes irisées, des galons en soie et en métal de Lyon et de Saint-Etienne et deux magnifiques tissus perlés fabriqués au métier, dont l'un, très remarquable, est tramé en soie beige clair et couvert de perles en acier.

Les passementiers n'ont pas craint d'exposer quelques articles noirs, mais ils les ont placés de telle façon qu'ils ne compromettent nullement la savante harmonie de la vitrine.

Parmi les garnitures de corsage en perles noires et en ganses noires et or, nous remarquons une frange pluie en perles noires dans laquelle se lit un joli dessin de guirlande Louis XVI en perles roses et rouges du plus gracieux effet. Il n'y a pour ainsi dire pas de pièces d'exposition ; tous les articles exposés sont de fabrication et de vente courante, bien que quelques-uns d'entre eux soient fort riches et destinés certainement à des manteaux de cour. Mais ce sur quoi nous ne saurions trop insister, c'est le bel ensemble de la vitrine, qui est du plus heureux effet ; tous les objets exposés sont placés sur une épaisseur de gaze de soie allant du jaune paille à l'orange ; la tonalité générale est d'une douceur qui charme à la fois et repose les yeux.

Cette exposition fait le plus grand honneur à l'Association des passementiers parisiens.

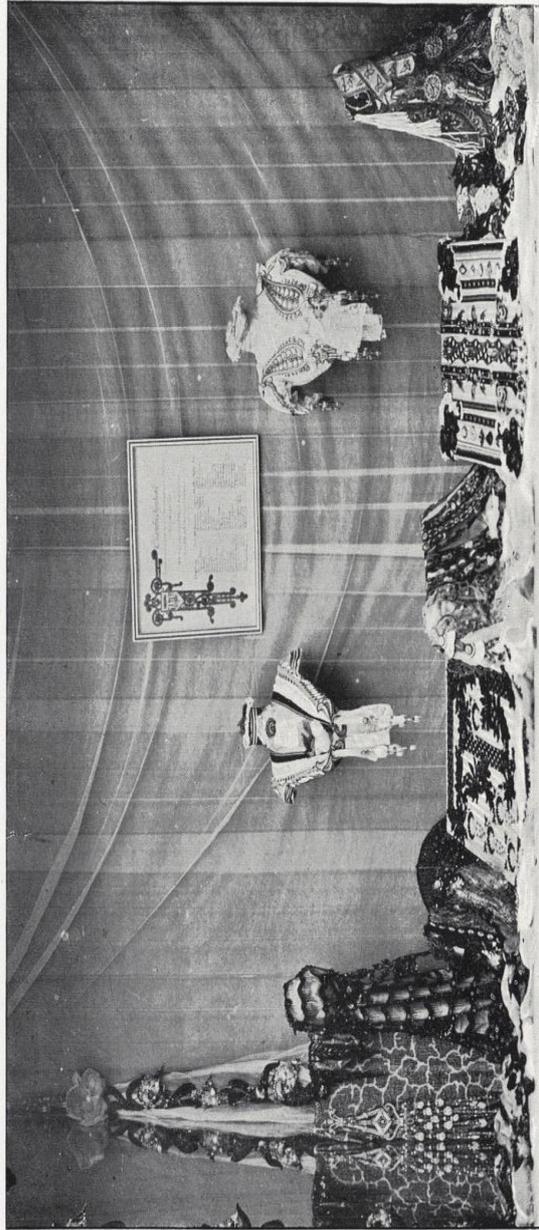
E. GOULETTE, Paris. — Nous montre une fabrication du rideau Renaissance, dont la vogue est très grande en ce moment.

Par suite de la mévente de la passementerie cousue noire, il a depuis quelques années transformé sa fabrication et affecté tout son personnel ouvrier à la confection de l'article en cousu blanc.

Il fabrique lui-même l'engrelure servant de matière première à la fabrication de cet article.

Il n'en continue pas moins à produire des articles de haute nouveauté en garnitures de costumes de dames, avec le concours d'un dessinateur spécial qui, dans ses ateliers, ne s'occupe que de la création de nouveaux modèles.

Le travail d'un nombreux personnel d'ouvriers et d'employés lui assure un chiffre d'affaires des plus importants, qu'il réalise presque exclusivement dans l'exportation et avec les maisons de nouveauté.



Vitrine de la Collectivité de la Passementerie.

BELGIQUE

Hors Concours.

MOMMAERT Frères et Sœurs. — Fabricants de passementerie pour ameublement à Bruxelles.

M. Mommaert (Victor) était membre du Jury et secrétaire-rapporteur de la Classe 84 pour la Belgique.

Cette maison nous montre une exposition superbe à la Collectivité de l'ameublement, Classe 71 ; c'est elle, en effet, qui a fourni toutes les passementeries aux tapissiers et aux fabricants de meubles de cette classe.

Ses lézardes, ses franges, ses glands, ses embrasses, ses cordons de tirage sont d'une fabrication très soignée, les teintures fort bien assorties avec les étoffes et les modèles de très bon goût.

NEYRINCK (Gérard) officier d'Académie, successeur de la maison Noguès-Richard et C^o, 3^a, rue d'Arenberg (Bruxelles).

Bonne et ancienne maison fondée en 1845, prend part à toutes les expositions depuis 1894 ; a obtenu une médaille d'or, Paris 1900.

Il nous offre à l'Exposition de Liège de jolies embrasses à guirlandes, des modèles de franges et galons, reproductions de genres anciens, tirées des musées de France et d'Italie, et qui se font remarquer par une exécution des plus soignées.

Diplôme d'Honneur.

La fabrique de soie artificielle de Tubize a obtenu un diplôme d'honneur.

Les articles qu'elle expose sont fabriqués tout spécialement pour nous montrer l'emploi des soies et fils, qui constituent sa principale production.

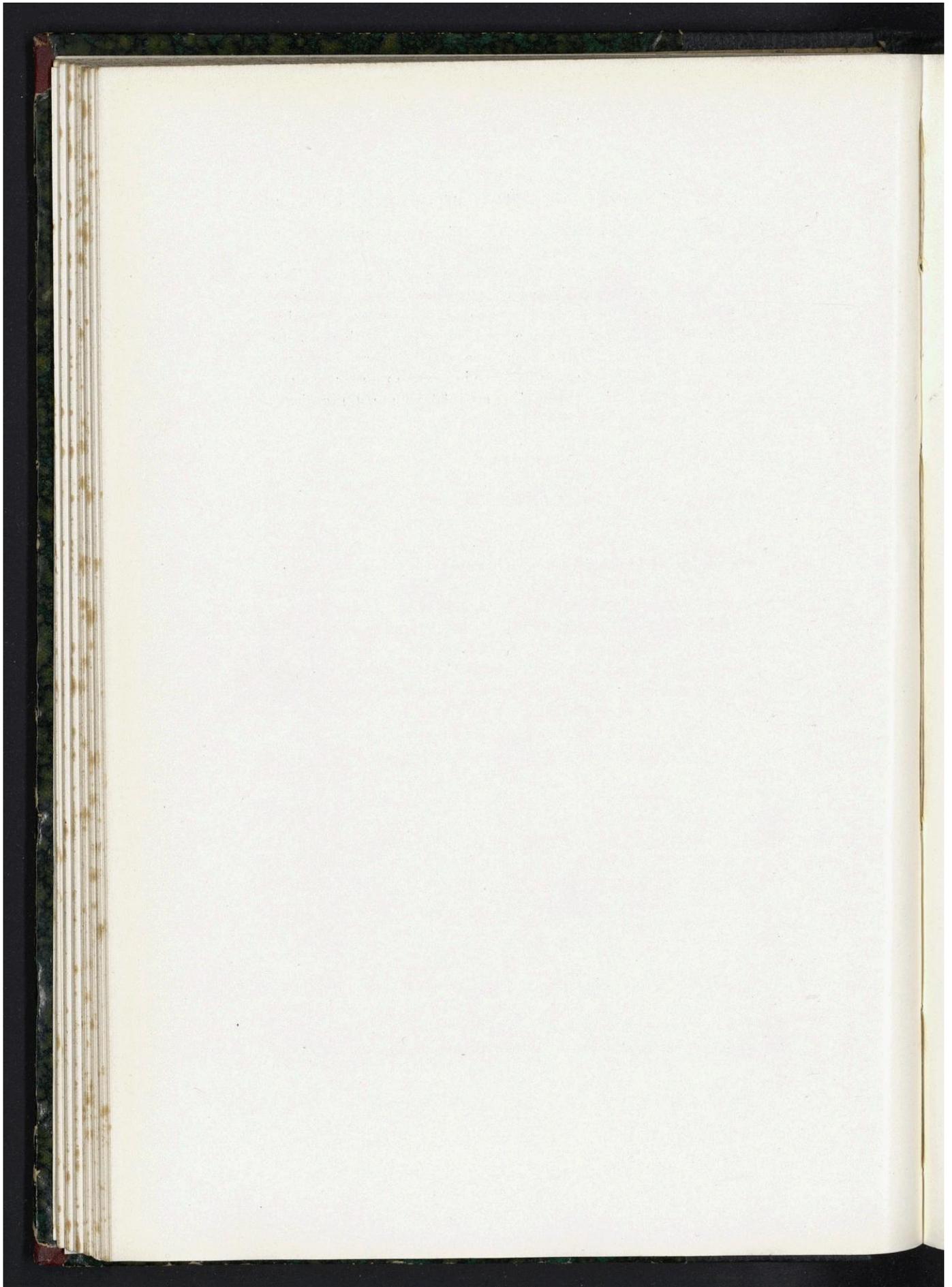
Néanmoins ses galons, ses tresses, ses passementeries, ses dentelles et même ses broderies offrent le plus sérieux intérêt, tant par leur excellente fabrication que par un éclat et une richesse que l'on s'attendrait peu à voir obtenir avec de l'imitation de soie.

Médailles d'Or.

M. Jules DEBECKER, 22, rue de Lengentier, Bruxelles. — Expose des passementeries d'une bonne fabrication, des galons tissés, des

articles grappés, des travaux délicats fort bien exécutés par des ouvriers très expérimentés.

DE HEUVEL (Edmond), 20, rue de l'Éscalier, Bruxelles. — Nous présente une vitrine garnie d'une très nombreuse variété d'articles, parmi lesquels nous citerons des lacets coton, des tresses, des soutaches nouveautés, des lacets de soie et articles pour tailleurs. Cette maison a obtenu une médaille d'or; elle avait été hors concours, membre du Jury à Bruxelles en 1897, elle avait eu en outre deux médailles d'or et une d'argent à Paris en 1900, une médaille d'or et une d'argent à Anvers 1894.



CINQUIÈME PARTIE

RIDEAU

HISTORIQUE

Le rideau est la partie la plus importante de la décoration des appartements ; aussi depuis les premières années de ce siècle sa fabrication a-t-elle pris chez nous un développement considérable ; son emploi s'étend de l'humble mansarde à l'habitation la plus luxueuse.

Nous voyons depuis une vingtaine d'années les fenêtres de nos immeubles se modifier, les stores et les brise-bise remplacer les grands vitrages.

Ces stores et ces brise-bise comprennent tant de variétés au point de vue de la fabrication et de la matière employée, que le commerce peut en fournir aux prix les plus divers, depuis les plus modiques jusqu'aux plus élevés.

La combinaison de ces stores à longs volants flous, de ces brise-bise de soie garnis de dentelles, où le bon goût et l'esthétique portent le cachet de nos articles français, s'harmonise très agréablement avec les tentures et les meubles clairs qui garnissent nos appartements.

Cette fabrication, qui comprend en outre les stores et les brise-bise, des courtines de lit et des garnitures de bureau, est une des branches les plus importantes de notre industrie nationale.

Les fabricants, par des mélanges avec du tissu, des dentelles de Cluny, des filets en carré, des points de France et autres, ont obtenu des ensembles d'un effet merveilleux ; et l'on ne peut que s'en réjouir en songeant que cette mode nouvelle a permis de fournir du travail

à de nombreuses dentellières à la main que l'emploi de la dentelle mécanique dans le costume avait laissées sans occupation.

Nous ne pouvons que les féliciter du résultat obtenu et souhaiter de les voir persévérer dans cette voie nouvellement ouverte à leur activité et à leur initiative.

FRANCE

Grand Prix.

MM. DAVID et MAIGRET, 29, rue du Sentier, à Paris. — Maison fondée en 1790 par Alexis Possoz, arrière-grand père des associés actuels.

Elle possède :

- 1° Une filature et un tissage mécanique de coton à Epinal (Vosges) ;
- 2° Un tissage mécanique et des ateliers de broderies mécaniques à Saint-Quentin (Aisne) ;
- 3° Un tissage mécanique et des ateliers de broderies mécaniques à Tarare (Rhône) ;
- 4° Une manufacture de guipure à Caudry (Nord) ;
- 5° Une maison de vente à Paris.

Ces divers établissements renferment :

- 44.480 broches de filature ;
- 1.376 métiers à tisser mécaniques ;
- 250 machines à broder mécaniques ;
- 20 grands métiers à guipure et à broder mécaniques.

Le nombre des ouvriers et employés occupés dans les ateliers et la maison de commerce est de 1.900 environ.

La production annuelle des fabriques s'élève à :

- 1.410.000 kilog. de filés de coton ;
- 206.000 pièces de tissus divers ;
- 50.000 pièces de tissus pour rideaux ;
- 50.000 paires environ de rideaux encadrés.

Une large et haute vitrine, harmonieusement disposée, présente des stores, rideaux et panneaux brodés sur soie d'une grande richesse, entièrement fabriqués à la machine, le travail à l'aiguille n'intervenant que très rarement et pour produire des effets à jours spéciaux.

C'est d'abord, au centre, un élégant portique en satin de Gênes vert-Joséphine décoré par de fines broderies mécaniques en soie blanche, qui encadre une fenêtre garnie de grands rideaux, store et brise bise en tulle brodé application, le tout d'une exécution parfaite et d'un effet décoratif des mieux réussis ; à droite et à gauche ce sont de grands rideaux et stores en guipure, tulle brodés, points dentelles, etc., représentant les principaux genres fabriqués à Saint-Quentin, Tarare et Caudry, et qui témoignent d'un art consommé ainsi que d'une connaissance approfondie des moindres secrets de la fabrication.

En avant, sur des chevalets, de plus modestes mais non moins intéressants échantillons de vitrages et brise-bise, parmi lesquels il serait difficile de désigner le plus artistique, chevauchent à travers les spécimens les plus variés de tissus fantaisie, tels que plumetis, lappets, piqués fins, etc., ou classiques, comme les calicots et les flanelles de coton représentant la production des tissages mécaniques.

Enfin, un tableau groupant sous la forme d'une lyre des bobines de filés de coton, puis des photographies d'intérieurs d'usines montrant les ouvriers au travail complètent cet ensemble imposant, vraiment fait pour charmer les yeux et bien digne de la maison déjà si remarquée aux Expositions de 1900 et de Saint-Louis 1904.

Diplôme d'Honneur.

Une exposition qui n'a peut-être pas suffisamment attiré l'attention du public par suite de son emplacement un peu retiré est celle de M. Jules HAMELIN, de Paris.

Cette maison, d'une certaine importance, est presque unique par sa spécialité, qui comprend la fabrication et la vente des rideaux en général ; elle est bien connue des acheteurs français et étrangers, qui savent qu'ils peuvent y trouver des articles de bon goût et d'un prix abordable. La vitrine que nous allons examiner en est la preuve.

L'ensemble du décor est heureusement disposé. Il représente une fenêtre simulée, garnie d'un store flamand avec brise-bise, remarquables tant pour leur dessin que pour leur exécution. Les brise-bise sont brodés entièrement au point Colbert à la main, et les effets de jours en sont également faits à l'aiguille. Ces deux pièces sont très joliment encadrées d'une paire de grands rideaux et d'un lambrequin crème en beau plumetis de Tarare, article que fabrique également la maison Hamelin.

La bordure des rideaux est constituée par une incrustation de broderie sur tulle et par un joli volant brodé de la même façon. Enfin pour mieux faire ressortir cette fenêtre, on a disposé de chaque côté une tenture en toile à voile bleu faïence avec application d'un dessin nénuphar, style moderne, d'un très joli effet et d'un coloris très chaud.

Nous voyons également de chaque côté, formant panneaux en retour de la vitrine, deux grands stores mystère. Celui de gauche est en point dentelle de France mécanique (Système breveté S. G. D. G.); il est composé d'un motif Louis XV très gracieux dont l'exécution est d'une finesse merveilleuse; quoique entièrement brodé blanc, le fond a beaucoup de relief et se détache admirablement sur le fond blanc, grâce aux différents tons de broderies obtenus à l'aide d'un tendeur spécial adapté à la machine Cornély, qui constitue le brevet dentelle de France de la maison Hamelin.

Le store mystère de droite est fabriqué en broderie moins fine avec application de tissu; il est cependant de très haut goût et d'une exécution que seules les ouvrières de la région de Tarare sont capables de rendre avec cette perfection.

Pour garnir le sol de la vitrine, on y a étendu un merveilleux drap brodé et ses deux taies assorties en point Colbert entièrement à la main, avec effets de jours à l'aiguille dont le contraste avec la broderie constitue une opposition très heureuse. Cette broderie Colbert est une industrie exclusivement française qui occupe de très nombreuses mains féminines des montagnes de la Loire et de l'Allier, où la maison Hamelin compte près de mille ouvrières occupées spécialement à ce travail.

Enfin nous avons encore à remarquer l'aube en dentelle de France dont l'exécution fine et soignée, bien que réalisée mécaniquement, rappelle à s'y méprendre la broderie de Bruxelles sur tulle.

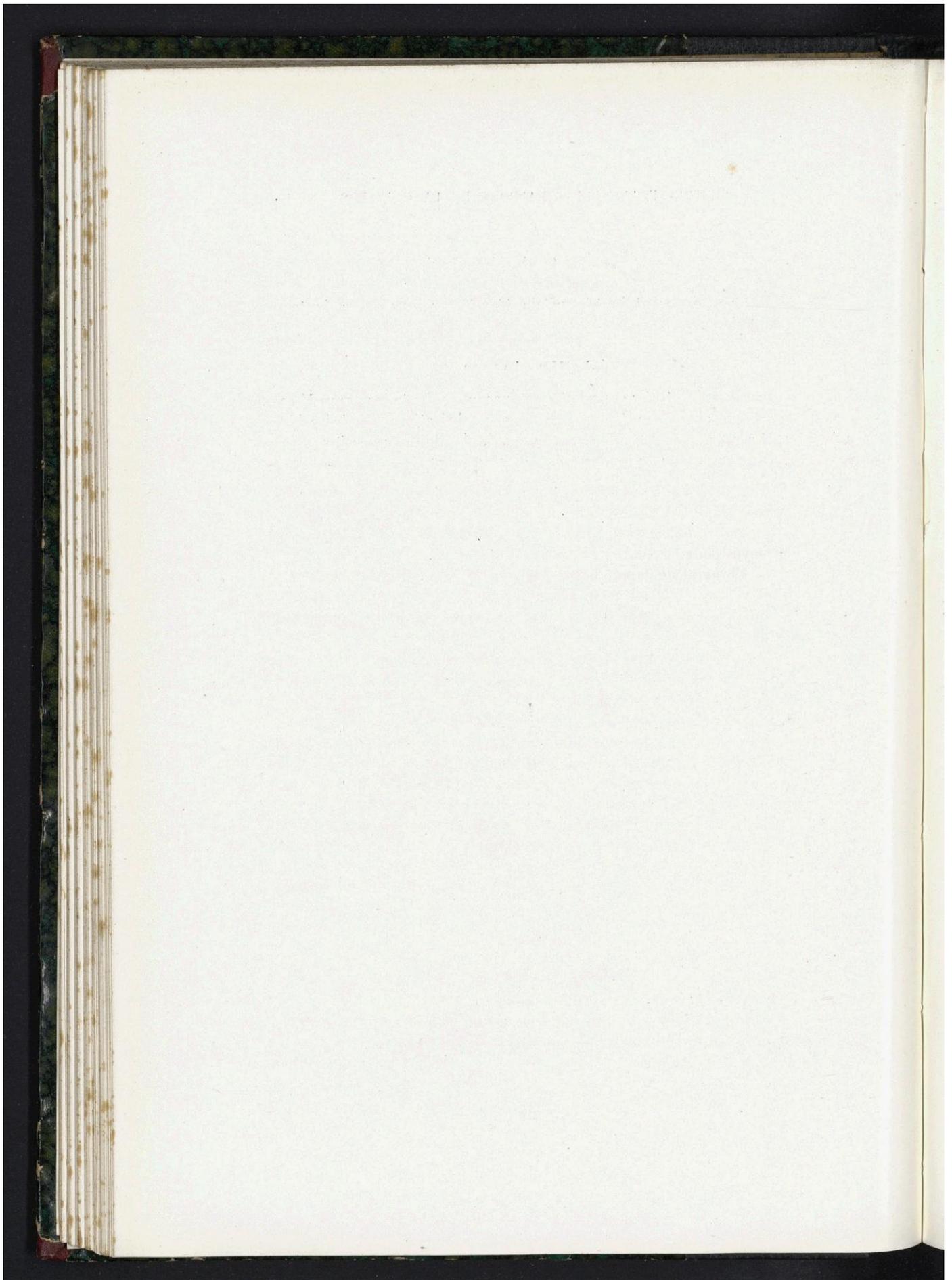
Malgré son peu d'étendue, l'ensemble de cette exposition est original, d'un goût sûr et bien français. Le Jury l'a du reste reconnu très justement en décernant à la maison Hamelin un diplôme d'honneur.

BELGIQUE

Un seul exposant dont la spécialité est le rideau ou la dentelle d'ameublement.

Médaille d'Argent.

CHARLET G. et Fils exposent quelques jolies dentelles genre Mirecourt spéciales pour stores, d'une bonne fabrication. Les brise-bise sont assez jolis, mais ne sortent pas de la routine, les dessins n'ont aucune recherche de nouveauté.



SIXIÈME PARTIE

DESSIN

HISTORIQUE

Si la dentelle, les étoffes fantaisie, les passementeries ou les broderies ont un si grand et si légitime succès, on peut affirmer qu'ils le doivent à la collaboration de l'art du dessin, avec les moyens employés pour l'exécution.

En Chine et au Japon, le brodeur est lui-même le créateur de son œuvre, et son tableau terminé est la reproduction exacte et fidèle des objets tels qu'il les a vus ou que les a enfantés son imagination.

Il en est tout autrement en Europe, où le tisseur, l'imprimeur, le brodeur et la dentellière ne sont que les exécuteurs du dessin qu'on leur donne à interpréter.

Les dessins industriels ont donc en Europe, et particulièrement en France, une importance plus grande que partout ailleurs, aussi est-il regrettable que la tentative faite par la Classe 84 à l'Exposition de Liège de grouper ensemble tous les artistes industriels n'ait pas été comprise; elle aurait permis au public d'apprécier la valeur de nos dessins et attiré l'attention des fabricants sur ces décors, qui intéressent à un si haut degré l'avenir de toutes les industries d'art.

FRANCE

Grand Prix.

Un seul exposant comme dessinateur.

M. SINS (Emile). — Continue à Liège la série de succès qu'il a obtenus dans toutes les expositions auxquelles il a pris part. Titulaire

d'une médaille de bronze en 1889, grand prix à Lyon en 1894, médailles d'or et d'argent en 1900, médaille d'or et grand prix à Saint-Louis en 1904.

Son exposition nous offre le plus beau spécimen de dessins Louis XV. Son panneau peint à la gouache représente bien le vrai dessin industriel appropriant l'art à la robe ou à l'ameublement.

La composition, d'une belle venue, est de pur style; les ornements, d'un coloris doux, s'harmonisent avec les fleurs; l'ensemble en fait une pièce des plus importantes et des plus parfaites de la Classe 84.

M. Sins traite admirablement tous les dessins devant servir à l'ornementation des étoffes de soie, de coton, aux étoffes d'ameublement ainsi qu'aux papiers peints. Ses dessins ont surtout ce grand intérêt, pour les fabricants, d'être non seulement d'une grande perfection, mais aussi d'une exécution possible.

CONCLUSIONS

En résumé, la Classe 84 à l'Exposition de Liège a été une des plus intéressantes dans cette joute pacifique de l'art et de l'industrie.

La dentelle véritable y était très largement représentée par les produits de la Belgique et de la France, dont l'exposition a permis aux industriels, aux artistes, aux ouvriers d'étudier les nouveaux procédés de fabrication, de les comparer entre eux et d'en poursuivre au besoin le perfectionnement.

Les récentes découvertes en mécanique et en chimie ont modifié tous les genres de fabrication ; celle des dentelles à la main ne pouvait échapper à leur influence, et c'est ce qui a mis en lumière la réunion, dans les magnifiques palais dont nous parlions en commençant, de ces œuvres innombrables, fruit de conceptions différentes, mais toutes concourant à l'amélioration incessante des produits.

L'Exposition de Liège nous a montré que la Belgique tient la première place dans l'industrie de la dentelle à la main. Nous n'avons, en effet, rien à mettre en parallèle avec la dentelle de Bruges, la Duchesse et la dentelle de Flandre, le point de gaze, dont les prix de vente sont abordables.

Les dentelles de France sont trop coûteuses, telles que les Chantilly ou les Alençon ; ou trop ordinaires, comme les dentelles de la Haute-Loire. La dentelle belge se tient, au point de vue des prix et de la beauté, dans un juste milieu, et c'est ce qui en fait le succès.

Nous pensons donc que les industriels doivent employer leurs efforts à se rapprocher de cette production.

Pour cela, deux choses sont nécessaires : la main-d'œuvre et le dessin. La loi du 3 juillet 1905, en accordant un crédit à l'enseignement technique de la dentelle véritable, comble deux lacunes exis-

tant dans le programme de ceux qui ont à cœur de faire revivre la dentelle de France.

L'article 1^{er} de cette loi prévoit l'organisation de l'apprentissage dans les écoles primaires.

L'article 2, la création d'ateliers de perfectionnement propres à développer l'éducation artistique des ouvriers et des dessinateurs.

L'article 2 présente une très grande importance ; il est le complément nécessaire de l'article 1^{er}, à condition que la loi entre immédiatement en vigueur et que l'on crée, à côté des écoles primaires, des écoles d'apprentissage supérieures où, comme cela existe en Belgique, l'enseignement de ce métier soit organisé dans les conditions les plus favorables d'âge et de capacité.

L'impression qui se dégage de l'examen, dans la Classe 84, de la Section française et de la Section belge est de nature à encourager plus que jamais la diffusion de l'enseignement du dessin au point de vue industriel. Dans les vitrines françaises notamment, on constate d'ailleurs déjà avec une réelle satisfaction un essor particulier dans la conception et la composition des dessins.

Tandis que, malgré la beauté de son exposition, la Belgique nous montre toujours, à l'exception d'un ou deux fabricants, les mêmes dessins classiques, tous les fabricants français offrent aux regards des visiteurs un témoignage superbe de leurs facultés créatrices et de l'impulsion qu'ils ont donnée à cette branche de l'industrie, dont ils ont adapté les produits aux besoins de la vie moderne et au goût du jour.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les centres dentelliers de France pour se rendre compte que seule une région dentellière a su se maintenir et prospérer, et que les autres ont périclité. Elle devra servir d'exemple aux autres régions, telles que celles du Rhône ou de la Normandie ; car tandis que Lyon et Caen ont considérablement perdu de leur importance depuis la défaveur de la dentelle noire, Mirecourt, Vittel et toute la région de l'Est ont, au contraire, vu leur fabrication augmenter d'une manière très sensible, et cette région est devenue aujourd'hui le centre de fabrication le plus important pour les dentelles d'ameublement au fuseau, à l'aiguille ou au crochet.

La supériorité de ses dentelles en fil écreu est indiscutable. Les pièces de linge de table et de décoration exposées à Liège prouvent que cette contrée est en pleine activité et que sa fabrication, augmentée des ouvrages au crochet, fournit une quantité énorme de

travaux dans toute la Haute-Saône, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle.

Craponne a réussi à se spécialiser dans la dentelle et la garniture de linge de table; elle a su, par ce moyen, attirer l'attention sur elle, et ses créations lui ont valu la faveur du public; nous ne doutons pas qu'elle persévère dans cette voie, de manière à conserver son prestige et à étendre au besoin sa fabrication.

Il est regrettable que Le Puy et la Haute-Loire ne s'inspirent pas de cet exemple et ne cherchent pas à perfectionner leur genre de travail, puisque ce pays possède de très nombreuses ouvrières et qu'une mode persévérante favorise singulièrement la fabrication de la dentelle.

Pour nous, si la fabrication belge au fuseau doit pénétrer en France, elle devra avoir l'Auvergne pour champ d'action; mais pour cela, il faut que les fabricants se persuadent que le seul moyen de réussir est de rompre avec leurs anciennes habitudes et d'entrer résolument dans la voie des réformes.

Déjà quelques maisons ont fait de timides essais qui ont été couronnés de succès; l'avenir et la richesse de ce pays dépendent de leur initiative, de leur ingéniosité à créer des dessins nouveaux et à composer des dentelles pouvant soutenir avantageusement la comparaison avec les dentelles belges.

Quant aux dentelles mécaniques, Lyon conserve toujours sa bonne réputation pour ses tulles unis ou fantaisie, et surtout pour ses tulles de soie, ses tulles à voilettes, chenillés ou noirs.

Calais a su maintenir son excellente renommée, tant au point de vue de la finesse de sa fabrication qu'à celui du caractère artistique de sa production. Les diverses sortes de dentelles qui y sont fabriquées doivent leur supériorité sur celles des étrangers à ce que les fabricants savent se plier aux exigences et aux variations de la mode. Ils doivent persévérer dans ce système, qui a donné de si bons résultats, s'entourer comme par le passé d'artistes de talent et rester en communion d'idées avec nos industriels parisiens, créateurs de la mode.

Les broderies mécaniques ne se présentent malheureusement pas dans les mêmes conditions, les fabricants n'ayant fait de ce côté aucun effort sérieux. Ils espèrent qu'une augmentation des droits de douane sur les articles similaires venant de l'étranger pourrait les protéger et faire augmenter leur fabrication.

Pour nous, nous estimons que toute surélévation des droits dou-

niers sur cet article offrirait de graves inconvénients pour notre commerce et pour les industries qui l'emploient comme matière première, telles que la lingerie et la robe.

Les droits protecteurs sont suffisants ; car on a reconnu qu'en ce qui concerne les articles bon marché, et principalement les articles de soie noire, nos produits sont arrivés à vaincre l'article similaire allemand ou suisse, puisque nous avons la préférence non seulement des acheteurs français, mais encore sur les marchés étrangers.

Quant aux articles riches brodés en France, ils s'emploieront lorsque nos industriels auront fait, comme à Calais, des créations spéciales et qu'ils auront formé une pépinière d'ouvriers de talent ayant, comme ceux de la Suisse, l'habileté et la délicatesse de touche nécessaires à cette fabrication.

La broderie à la main s'est largement développée en France dans ces dernières années, et elle a su se défendre contre la concurrence étrangère parce qu'elle se plie plus que toute autre aux fluctuations de la mode.

En complétant d'une manière si heureuse le vêtement de la Parisienne ou l'ameublement de la femme de goût, elle sait s'imposer aux besoins du public pour une foule d'usages qui en favorisent le débouché.

Il est à regretter néanmoins qu'une entente internationale pour la propriété industrielle ne lui assure pas une protection plus efficace, qui aurait certainement pour effet d'en augmenter la fabrication.

L'esprit inventif des fabricants français, secondé par le sens artistique et le goût très sûr de nos dessinateurs, s'applique à créer et à éditer chaque année à grands frais des modèles nouveaux, que l'étranger s'empresse d'acheter dès le début de la saison pour les faire copier et en tirer bénéfice.

Aussi sommes-nous persuadé que si une loi internationale protégerait nos créations en prescrivant que l'acheteur serait désormais tenu de remettre ses commandes au premier créateur du modèle, cette industrie se développerait rapidement, au grand profit d'un très grand nombre de fabricants et d'ouvriers de notre pays.

On sait quelle place importante la passementerie pour dames a occupée jadis ; depuis quelques années, au contraire, la mode semble l'avoir complètement délaissée, et les industriels ne pouvant réagir utilement contre le goût du jour qui emploie, pour la garniture des robes, des articles plus légers et plus flous, ont dû chercher dans les industries similaires du travail pour leurs ateliers.

Beaucoup d'entre eux se sont attachés à la fabrication des rideaux Renaissance, qui s'est répandue dans toutes les villes où les ouvrières travaillaient à la passementerie dite cousue ; c'est un élément de plus apporté à l'industrie déjà si importante de la fabrication du rideau. Ce mouvement tend à s'accroître de jour en jour, et rien ne fait prévoir qu'il doive s'arrêter avant longtemps.

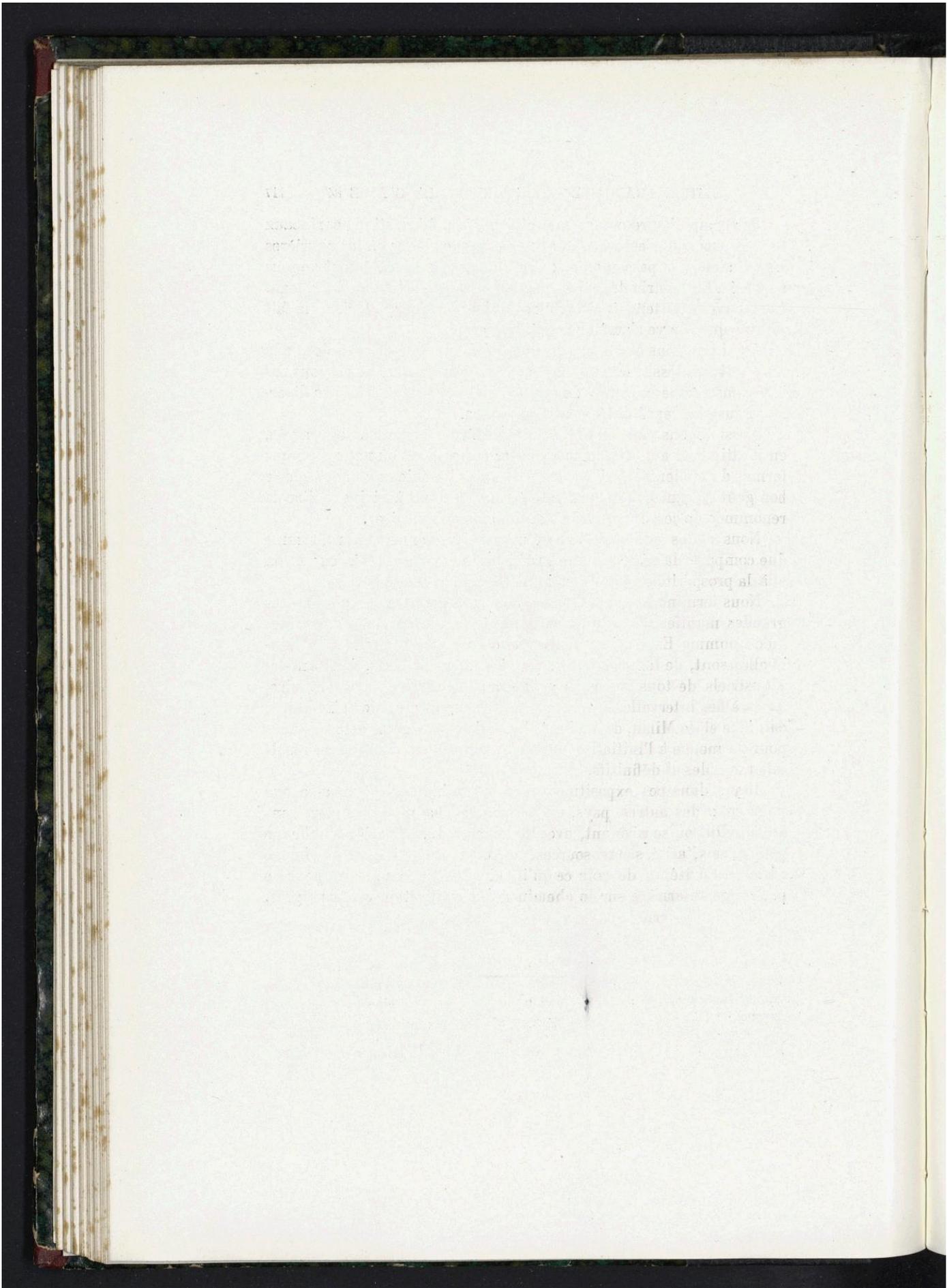
Ainsi que nous avons pu le remarquer dans tous les articles de la Classe 84, le dessin est un des facteurs principaux, et en tous cas indispensable de la beauté des produits et de la prospérité des diverses industries représentées dans ce groupe.

Aussi devons nous en encourager le développement et les progrès, en multipliant autant que possible les écoles d'art où nous pourrions former d'excellents dessinateurs pratiques, ingénieux et doués de ce bon goût élégant et fin qui a fait jusqu'à présent à si juste titre la renommée de ces industries essentiellement françaises.

Nous avons peut-être exposé un peu longuement le programme que comporte la réalisation des réformes indispensables à l'extension et à la prospérité de toutes les industries de la Classe 84.

Nous terminerons donc, mais non sans émettre le vœu que ces grandes manifestations de l'activité et de l'intelligence humaines qu'on nomme Expositions Universelles ou Internationales et auxquelles sont, de temps à autre, conviés les négociants, fabricants et industriels de tous les pays du monde, continuent à se produire, sinon à des intervalles très rapprochés, comme celles de Saint-Louis, de Liège et de Milan, du moins à des périodes de temps assez longues pour permettre à l'initiative des inventeurs de se traduire en résultats tangibles et définitifs.

Il y a dans ces expositions, tant pour l'industrie française que pour celle des autres pays, un admirable champ de comparaisons et d'études, où se révèlent, avec le caractère particulier de chaque peuple, sa vitalité, ses ressources, ses moyens d'action, et où chaque nation est à même de voir ce qu'il lui reste encore à faire pour ne pas rester en arrière sur le chemin de la civilisation et du progrès.



LISTE DES EXPOSANTS

Hors Concours

Ancelot (A.)	Paris	France
A. Benlian et Son.	Constantinople	Turquie.
Béquet (Henri).	Paris	France.
Béraud (Etienne et C ^{ie}).	Paris.	France.
David frères.	Paris.	France.
Francès frères.	Calais	France.
Lavalette et C ^{ie}	Bruxelles.	Belgique.
Martin (Georges).	Paris et Bruxelles.	France et Belgique.
Mommaert frères et sœurs.	Bruxelles.	Belgique.
Schock H. et C ^o	Saint-Gall	Suisse.
Tanaka Rishichi	Kyoto	Japon.

Diplômes de Grands Prix

Bellan (Léopold)	Paris.	France.
Biais frères et C ^{ie}	Paris.	France.
Bureau d'administration du Commerce de Nanking	Nanking.	Chine.
Collectivité de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce de la Passementerie pour dames.	Paris.	France.
Collectivité de la Chambre syndicale des Fabricants de Tulle et Dentelles.	Calais	France.
Davenière et C ^o Ltd	Calais	France.
David et Maigret.	Paris.	France.
Deltenre (Edmond).	Paris.	France.
Fournica (<i>La Fourmi</i> , Société de bienfaisance).	Bukarest.	Roumanie.
Goulette (E.).	Paris.	France.
Gouvernement Impérial chinois.	Pékin	Chine.
Gouvernement Provincial.	de Houan.	Chine.
Gouvernement Provincial.	de Houpeh.	Chine.
Iida Shinschichi	Kyoto	Japon.

Lava (R.)	Bruxelles.	Belgique.
Musée commercial et industriel bulgare.	Sofia.	Bulgarie.
Minne-Dansaert (Mlle).	Haeltert-Eeckent	Belgique.
Neirynek (Gérard).	Bruxelles.	Belgique.
Sins (Emile).	Paris.	France.
Société anonyme hongroise de commerce à	Budapest.	Hongrie.
Société pour l'encouragement de l'industrie domestique.	Pozsony	Hongrie.
Sozaémon-Nishimura.	Kyoto	Japon.
Stroobant-Boogaerdt.	Bruxelles.	Belgique.
Van Severen-Ente.	Saint-Nicolas (Waes).	Belgique.

Diplômes d'Honneur

Exposition collective de l'industrie à domicile.	Gyorok.	Hongrie.
Fabrique de soie artificielle de Tubize (Mme Malapert du Peux).	Longuet	
Fermon (Mlle Nathalie).	Bruxelles.	Belgique.
Gabet-Devouge	Caudry (Nord)	France.
Ghys-Bruyneel (Vve).	Grammont.	Belgique.
Hamelin (Jules).	Paris.	France.
Lepage (Edmond) et Mme Marie de Paepe	Grammont.	Belgique.
Léré (Léon).	Paris.	France.
Marescot (Paul).	Paris.	France.
Selle (E.)	Paris.	France.

Diplômes de Médailles d'Or

Beningno Palos.	Palma de Mallorca.	Espagne.
Jules Debecker.	Bruxelles.	Belgique.
De Heuvel (Edmond).	Bruxelles.	Belgique.
Ephimoff (S. E.) et fils	Saint-Pétersbourg	Russie.
Fujikaké-Yozaémon.	Tokio	Japon.
Higuchi Bunsuke	Kyoto	Japon.
Kalfaian (E.) et Kotchian (N.)	Sofia.	Bulgarie.
Kalpazanoff (Siméon Ivanoff).	Karlovo	Bulgarie.
Kawagoe Masakatsu.	Kanazawa	Japon.
Lescure (Alfred)	Paris.	France.
Magasin de Chine de	Shanghai.	Chine.
Makavééva (A.).	Sofia.	Bulgarie.
Picard frères.	au Cateau (Nord).	France.
Régence provinciale de	Novo-Torjsk.	Russie.

Stéfanova (Raina)	Sliven	Bulgarie.
Tanaka Seishichi	Kyoto	Japon.
Tchokoloff (Mme)	Moscou	Russie.
Vandeveld-Geurs (E.)	Bruxelles	Belgique.
Wauecq-Carpentier	Caudry (Nord)	France.
Women Lace Guild	Amoy	Chine.
Yohan Lace Factory	Amoy	Chine.
Zorzanoff Spass (N.)	Sofia	Bulgarie.

Diplômes de Médailles d'Argent

Avigdor (Joseph et C ^o)	Constantinople	Turquie.
Blanchet (Eugène)	Paris	France.
Carakehian (G.)	Bruxelles et Téhéran	Perse.
Charlet (G.) et fils	Bruxelles	Belgique.
Chevron (Maurice)	Paris	France.
Collectivité des brodeurs ottomans	»	Turquie.
Garriga (Mlle)	Barcelone	Espagne.
Section Internationale	»	»
Veuve Javaux (Gérard) et fils	Liège	Belgique.
Maslennikoff (A. N.)	Moscou	Russie.
Petcoff (Philipp)	Pirdop	Bulgarie.
Plez (Emile) et Plé (Paul)	Caudry (Nord)	France.
Popovitch Ilitch et C ^o	Lescovatz	Serbie.
Sifico D. et C ^o	Téhéran	Perse.
Stern (R.) et C ^o	Bruxelles	Belgique.
Suya Kuhei	Kobé	Japon.
Torii Chiyomatsu	Yokohama	Japon.
Wing Fat et C ^o	Shanghai	Chine.
Zang (Mme Joséphine)	Vienne	Autriche.
Zlataroff (Siméon-Ivanoff)	Karlovo	Bulgarie.

Diplômes de Médailles de Bronze

Abbé Katchouni	Trébizonde	Turquie.
Akoumoff	Téhéran	Perse.
De Smidt Van Moer (Pierre)	Courtrai	Belgique.
Boubrowsky (N. M.)	Saint-Pétersbourg	Russie.
Gôtô Sôjirô	Yokohama	Japon.
Mélas (M.)	Athènes	Grèce.
McLayars	Caudry	France.
Nischli (L.) et Osgania	Téhéran	Perse.
Pandourski (Tzanco)	Trévena	Bulgarie.
Pan Foug Tai	Shanghai	Chine.
Pinkas (Benjamin)	Sofia	Bulgarie.
Schlesinger (Marcel H.)	Paris	France.

Segoura et Moutal Bruxelles et Téhéran. Perse.
Schlitter (Mlle Paula). Vienne. Autriche.
Suya Chôjurô Kanazawa Japon.

Diplômes de Mention honorable

Abderrhaman Bennani. " Maroc.
Devos (Jules). Courtrai Belgique.
Iskender Coryantz Khan. Tauris. Perse.

Les illustrations contenues dans ce Rapport
sont dues à la gracieuse obligeance de M^{me} LAURENCE DE LAPRADE,
Directrice du Journal « *La Dentelle* ».

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	5
Composition du Jury	9
1 ^{re} PARTIE. — Les Dentelles à la main	12
Concours	49
2 ^{me} PARTIE. — Les Dentelles et Broderies ; broderies mécaniques	57
3 ^{me} PARTIE. — La Broderie à la main	67
4 ^{me} PARTIE. — La Passementerie	97
5 ^{me} PARTIE. — Le Rideau	105
6 ^{me} PARTIE. — Le Dessin	111
CONCLUSIONS	113

Imp. CHAPONET, 7, rue Bleue, Paris.



